



Hebdomadaire  
Paraît le vendredi  
N° 2437  
17 avril 2015  
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

# LUTTE

Le journal  
d'Arlette Laguiller

# OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

## Face à la crise, au chômage et aux attaques patronales

# L'alternative, c'est la riposte des travailleurs



**FN**

**Racisme  
et arrivisme  
au programme**

page 2

**Loi sur le  
renseignement**

**Tous filmés  
et écoutés**

page 4

**Russie, Ukraine**

**Les nationalismes  
contre  
les peuples**

page 9



# Congrès socialiste : de la solubilité des oppositions

En octobre, Martine Aubry avait fait mine de critiquer la politique économique du gouvernement et tenté de s'imposer comme tête de file d'une opposition de gauche à l'intérieur du PS. Mais, à l'occasion de la préparation du prochain congrès, elle vient de rallier les partisans de Hollande et Valls, en signant la motion de Cambadélis, le premier secrétaire du PS, et non celle que présentent les « frondeurs », ces députés socialistes qui ont pris leurs distances avec le gouvernement sans toutefois jamais rompre avec lui.

Ceux qui avaient à l'époque salué les critiques d'Aubry, et présenté comme une perspective de changement de possibles regroupements à la gauche du PS,

lui reprochent aujourd'hui de rentrer dans le rang ou même de capituler. Ce sont de grands mots pour une réalité plus terre à terre. D'abord, rien dans ces gesticulations à l'aile gauche du PS ne représente une perspective de changement, car elles ne remettent en cause ni les attaques contre les travailleurs, ni l'argent distribué au patronat. Ensuite, ce qu'on constate avec Aubry, comme avec Fabius il y a quelques années ou avec Montebourg plus récemment, c'est que les prises de position « oppositionnelles » de chefs de file du Parti socialiste ne sont généralement que des calculs personnels sans signification politique, même minime.

Montrer son indépen-

dance par rapport au gouvernement, pour ne pas subir son discrédit et soigner sa popularité, tout en ne se coupant pas des milieux dirigeants et en ne critiquant pas le fond de la politique menée au service du patronat, c'est tout un art. Cela explique qu'Aubry peut à l'automne vouloir un « choc d'égalité » et, au printemps, trouver très positives les quelques phrases vaguement sociales de la motion Cambadélis concernant le « compte personnel d'activité » ou « le retour du service public dans les zones rurales désertifiées ». On ne sait pas si cela mènera Aubry quelque part, en tout cas cela ne fait même plus illusion.

Serge Fauveau

## Retraites : le Medef revient à la charge

Vendredi 10 avril a eu lieu la troisième réunion entre le patronat et les syndicats sur l'avenir des retraites complémentaires. Les caisses de l'Arrco, qui concernent l'ensemble des salariés, et celles de l'Agirc, auxquelles cotisent les cadres, sont en déficit. Après avoir accumulé 60 milliards de réserve entre 1998 et 2008, les deux caisses se sont peu à peu vidées : en raison du chômage, les cotisations sont de moins en moins nombreuses et les pensions le sont de plus en plus, avec le départ en retraite des générations d'après-guerre.

Les remèdes du Medef sont simples : faire payer les salariés. Le gel des pensions ne lui suffit pas, il souhaite les réduire. Son but proclamé est depuis

longtemps le recul de l'âge officiel de départ en retraite à 65 ou même 67 ans. Faute de l'obtenir pour le moment, il propose d'imposer un abattement dégressif de la pension complémentaire. Les retraités pourraient ainsi voir leur versement complémentaire amputé de 20 %, 30 % ou même 40 % à 62 ans, âge légal actuel de départ en retraite, et n'être complet qu'à 67 ans par exemple. Il propose également de s'attaquer à la pension de réversion touchée par une veuve ou un veuf, en baissant le taux de réversion de 60 % à 55 %.

Devant les réactions des syndicats, les patrons se sont dits prêts à quelques petits aménagements, comme la modulation de la décote, le recul de la mise

en application des nouvelles règles. Ils mettent en avant la nécessité absolue d'économiser sept milliards d'euros pour éviter la faillite. En réalité, en 2014, les placements financiers ont rapporté 2,4 milliards d'euros aux deux régimes de retraite, ce qui diminue sensiblement l'ampleur du déficit. Sous la pression des syndicats, le Medef aurait finalement accepté de ne chercher à économiser que six milliards !

Quant à accepter une hausse de ses cotisations, le patronat ne veut pas en entendre parler, alors qu'il est pourtant responsable, par sa politique de licenciements au nom de la compétitivité, de l'accroissement du chômage et de la chute des cotisations sociales.

Sylvie Maréchal



## Fil rouge

### Ségrégation antipauvre

Les politiciens républicains qui dirigent l'État du Kansas aux États-Unis s'apprêtent à instaurer un contrôle drastique sur les dépenses des travailleurs pauvres qui perçoivent les minima sociaux (entre 430 et 472 euros par mois). Décidant de savoir mieux que ces familles ce qui est bon pour elles, et parlant même de leur « belle vie », ils veulent leur interdire l'accès aux piscines, débits de boisson, bureaux de tabac, parcs d'amusement et autres lieux de loisir.

Ce paternalisme de privilégiés n'est que la couverture d'une véritable ségrégation légale contre les pauvres, déjà rejetés vers le chômage et la misère par l'économie au service des seuls capitalistes.

### TNT jackpot

En 2012, le Conseil supérieur de l'audiovisuel avait attribué la chaîne de télévision Numéro 23 à l'homme d'affaires Pascal Houzelot et à ses associés, les riches François Pinault, Bernard Arnaud, Jean-Charles Naouri, Matthieu Pigasse, Xavier Niel. Bien que cumulant les milliards, cette bande de capitalistes avait reçu cette chaîne de la TNT gratuitement.

Passé le délai légal de deux ans et demi, ils vendent à présent Numéro 23 au groupe NextRadioTV, qui possède RMC et BFM TV entre autres. Ils vont ainsi toucher 90 millions d'euros sans avoir investi grand-chose.

Faire du gras avec les dons d'un État généreux avec les bourgeois, c'est assez éloigné des fables

répandues sur les risques pris par les entrepreneurs et les bénéficiaires censés les compenser.

### « Les cons ça ose tout, c'est même à ça qu'on les reconnaît » (Michel Audiard)

« Je souhaite que la France tourne le dos à la médiocrité » : tel était le titre de l'interview donnée par Nicolas Sarkozy le 12 avril au *Journal du Dimanche*.

Question médiocrité, c'est un connaisseur qui parle, dira-t-on. Malheureusement, il est visiblement persuadé de sa propre valeur et c'est grave, même si ses principaux concurrents, à droite comme à gauche, ne relèvent pas le niveau.

Mais, au fond, Sarkozy et ses rivaux ont le profil de l'emploi : pour être président, inutile d'avoir des idées, il suffit de reprendre celles du Medef.

### Police des mœurs au Vatican

Le pape ne se presse pas d'accréditer le nouvel ambassadeur de France au Vatican, laissant entendre que l'homosexualité du diplomate le froiserait. Il semblerait que ce dernier, présentant par ailleurs toutes les garanties exigées par son métier, paye pour la loi sur le mariage pour tous votée par le Parlement français.

S'il n'obtient pas sa sinécure au Vatican, l'ambassadeur pourra malgré tout louer le progressisme du pape François : l'interdiction professionnelle, aujourd'hui, est tout de même plus douce que le bûcher qui était de règle autrefois.

## Lisez la revue **Lutte de classe**

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 167 - avril 2015

- Espagne : des mobilisations des Indignés aux ambitions électorales de Podemos
- Grande-Bretagne : le redressement économique sous Cameron, mythes et réalités
- Les États-Unis acceptent de négocier avec Cuba pour mieux le dominer
- Afrique du Sud : du syndicat rouge au parti rouge ?
- Mexique : un régime en état de décomposition avancée
- *Le Capital au 21<sup>e</sup> siècle*, une tentative d'actualiser le réformisme
- France : Lutte Ouvrière dans les élections départementales

Prix : 2 euros

Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

# Loi sur le renseignement : tous sur écoute

**Manuel Valls a présenté lundi 13 avril à l'Assemblée nationale sa loi sur le renseignement. Sous prétexte de lutter contre le terrorisme, elle vise à légaliser les pratiques clandestines des services chargés de surveiller la population.**

Il suffira par exemple d'être soupçonné de « menacer les intérêts majeurs de la politique étrangère », de nuire aux intérêts économiques, industriels et scientifiques de la France, ou encore de vouloir « porter atteinte à la forme républicaine des institutions » pour être mis légalement sur écoute. Seul l'accord du Premier ministre, flanqué d'une commission à ses ordres, sera nécessaire. Et la nouvelle loi autorisera à espionner non seulement les personnes visées, mais également tous ceux qui communiquent avec elles, leur entourage comme leur famille. On est bien loin de la traque de groupes terroristes, à supposer même qu'elle soit efficace contre eux. Alain Marsaud, député UMP et ex-magistrat antiterroriste, a ainsi constaté que cette loi n'aurait pas empêché les

récents attentats, « les frères Kouachi et Amedy Coulibaly n'ayant pas utilisé les moyens de communication que la loi nous permettra de capter ». Par ailleurs, de nombreuses associations comme le Syndicat de la magistrature ou la Ligue des droits de l'homme s'inquiètent d'une législation qui, selon le président de cette dernière, « transforme de fait chacun d'entre nous, sinon en coupable, du moins en suspect ».

Les écoutes sont certes depuis longtemps pratiquées clandestinement par certains services de l'État, et couvertes par les pouvoirs en place. Bien des journalistes, des avocats ou des hommes politiques en ont été victimes et ont intenté des procès. Dans les grèves et les mouvements sociaux, les militants ont appris à se méfier des téléphones portables,

écoutés directement par les forces de répression. Mais le fait que ces pratiques soient aujourd'hui légalisées ne pourra que favoriser encore leur extension.

Grâce aux révélations d'Édouard Snowden sur la NSA, on a pu voir comment aux USA les moyens informatiques permettent une surveillance de masse. Les services français suivent la trace de leurs homologues américains, même si c'est avec des moyens plus réduits. Toute une panoplie a été évoquée à l'occasion de la nouvelle loi, de l'utilisation de mallettes électroniques permettant d'enregistrer les conversations téléphoniques dans un rayon de plusieurs centaines de mètres à l'installation de

**plus fort que la télé-réalité**



« boîtes noires » chez les opérateurs Internet pour repérer des comportements qualifiés de suspects, ou encore au droit de récupérer à distance le contenu d'un ordinateur.

La lutte contre le terrorisme, martelée par le

gouvernement après les attentats du 11 janvier, sert aussi de prétexte à une remise en cause de droits élémentaires. L'histoire a montré que cela se retourne toujours en définitive, contre les travailleurs.

**Daniel Mescla**

## Cour des comptes : vers moins d'asile, et plus d'expulsions ?

**Alors que débute, mercredi 15 avril, l'examen par la commission des lois du Sénat d'un projet de loi réformant le droit d'asile, le journal Le Figaro a diffusé deux jours avant des extraits d'un rapport de la Cour des comptes critiquant un système d'accueil « au bord de l'embolie » et une politique d'asile qui serait « devenue la principale source d'arrivée d'immigrants clandestins en France ». En résumé, ses auteurs appellent le gouvernement à expulser plus et plus vite.**

Pourtant, concernant l'accueil des réfugiés, la France est l'un des pays les moins généreux d'Europe : sur plus de 66 000 personnes ayant déposé l'an dernier un dossier auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), seules 18 % ont vu leur demande acceptée, alors que la moyenne européenne est de 35 %. Mais ce n'est pas cela qui émeut les magistrats de la Cour des comptes, qui n'oublent pas qu'ils sont des comptables avant d'être des humanistes. Leur principale préoccupation est de réduire le coût du dispositif, estimé à deux milliards d'euros en 2013. « Exorbitant », jugent les auteurs du rapport, alors que cela représente, d'après leurs

propres calculs, une dépense de 13 724 euros par demandeur pour toute l'année, soit moins de 40 euros par jour. On est vraiment loin de l'accueil « généreux » tant vanté par les différents gouvernements.

Pour réduire cette facture, les « sages » proposent d'accélérer la procédure afin de réduire plus vite le nombre de bénéficiaires. Comme il est peu probable que du personnel supplémentaire soit embauché, puisqu'il faut faire des économies, cela signifie la mise en place de procédures expéditives et forcément encore plus arbitraires qu'aujourd'hui. Il est aussi proposé de réduire l'allocation mensuelle versée aux demandeurs d'asile pour compenser le fait qu'il leur

est interdit d'occuper un emploi. Cela veut dire les affamer, car elle se monte actuellement à 11,35 euros par jour.

L'ensemble de ce rapport tend à mettre en doute le fait que les demandeurs d'asile soient menacés dans leur pays d'origine, suggérant qu'ils viennent en fait profiter de la prétendue générosité de la France. De nombreuses associations rappellent que l'augmentation ces dernières années du nombre de personnes qui fuient leur pays d'origine est la conséquence des conflits au Moyen-Orient, en Syrie et en Irak, ou en Afrique. Il est donc en réalité souvent difficile de les renvoyer dans un pays où leur vie serait en danger. Ceux qui recommandent au gouvernement d'améliorer les procédures d'expulsion le savent très bien. Mais ce n'est pas le problème des rédacteurs du rapport, ni des politiciens qui le commentent et qui ont ainsi l'occasion de faire de la surenchère dans la démagogie anti-immigrés.

**Marc Rémy**

## Péages autoroutiers : un pas en avant, huit pas en arrière

**Un accord a été conclu jeudi 9 avril entre le gouvernement et les sociétés privées concessionnaires d'autoroutes. Les grands gagnants en sont les grands groupes capitalistes comme Eiffage et Vinci qui gèrent les autoroutes.**

Le gouvernement clai- ronne que les tarifs n'aug- menteront pas en 2015, mais cette pause ne durera pas et les tarifs continueront à grimper, jusqu'en 2023. De plus, les sociétés conces- sionnaires obtiennent une prolongation de leur contrat d'environ deux ans, c'est-à-dire qu'elles pour- ront profiter encore plus longtemps de la poule aux œufs d'or. En échange, elles promettent d'investir un peu plus de 3,2 milliards d'euros sur le réseau rou- tier, mais cette somme sera étalée sur onze années, soit 290 millions d'euros par an : une goutte d'eau dans l'océan des profits de ces groupes capitalistes, qui atteignent 20 à 24 % du chiffre d'affaires.

Devant ces profits fara- mineux, épinglés en 2013 par la Cour des comptes et en 2014 dans un rapport de l'Autorité de la concurrence, plus de 150 députés socia- listes avaient demandé une

dénonciation des contrats et la renationalisation des autoroutes. Manuel Valls avait alors décrété, début 2015, le gel provisoire des tarifs et la mise en place d'un groupe de travail sur les autoroutes, composé de quinze députés et sénateurs et soigneusement encadré par des hauts fonctionnaires. En fait, l'opé- ration avait pour objectif d'étouffer l'affaire et de conforter la situation des sociétés concessionnaires, comme l'a dénoncé un des membres du groupe.

Depuis le départ, le gouvernement défend les intérêts des groupes capi- talistes. D'ailleurs, l'actuel conseiller de Manuel Valls à Matignon sur les ques- tions de transports, Loïc Rocard, était auparavant directeur d'exploitation chez Cofiroute, une filiale de Vinci. Voilà ce qui s'ap- pelle choisir ses hommes.

**Arnaud Louvet**

## 9 avril : une journée de manifestations militantes

La journée de grève et de manifestations du 9 avril, à l'appel de la CGT, de FO, de la FSU et de Solidaires, a été un succès. Tous ceux qui ont participé ont pu voir que des dizaines de milliers de travailleurs de tous les secteurs, des entreprises du public et du privé, n'étaient pas résignés et tenaient à le montrer dans la rue.

Il est évident qu'une seule journée ne peut suffire à faire reculer le gouvernement et le patronat. Mais des travailleurs se sont fait entendre en tant que tels, et c'est important. La manifestation à Paris, qui regroupait des cortèges venant de toute la France, a rassemblé plusieurs dizaines de milliers de personnes, au moins trois fois plus que celle d'il y a un an, organisée contre le pacte de responsabilité. Dans plusieurs autres villes, à Marseille, Bordeaux, Lyon, Toulouse, Nantes, Rouen ou Rennes, des manifestations ont également été réussies, rassemblant à chaque fois au moins plusieurs

milliers de personnes.

800 syndicats d'entreprise ont appelé à la grève le 9 avril. Près du quart des enseignants du primaire et le tiers des enseignants de collège étaient en grève. Depuis des mois, on a vu des médecins, des avocats, des notaires et toutes sortes de catégories sociales défiler. Enfin, on a vu les travailleurs le faire.

Les grands médias ont passé moins de temps à rendre compte de cette mobilisation que lorsque quelques centaines d'avocats ou de notaires étaient dans la rue. Mais c'était prévisible et cela n'a pas grande importance.

Judi 16 avril, les

confédérations syndicales, qui ont mis tant de temps à appeler les salariés à se mobiliser, devaient se rencontrer pour appeler à une mobilisation commune à l'occasion du Premier mai. Au-delà de cette date, que proposeront-elles?

Quoi qu'il en soit, les attaques contre les salariés sur les retraites, le contrat de travail ou les salaires, et la politique du gouvernement totalement soumise aux intérêts du grand patronat amèneront tôt ou tard des explosions de colère ouvrière. Et ce qui comptera alors, c'est qu'il y ait des travailleurs conscients que les changements favorables à leur classe ne viendront que de leurs propres mobilisations et de leur claire conscience de leurs intérêts communs d'exploités. Si la journée du 9 avril a servi à faire avancer cette conscience, elle aura été utile.

Pierre Royan



## Impôts locaux : la population de plus en plus taxée

Les conseils municipaux des 36 000 communes du pays sont en train de voter leur budget prévisionnel pour l'année 2016. Dans nombre de villes, à commencer par les plus grandes, des hausses d'impôts locaux sont programmées, jusqu'à 15 % pour la ville de Toulouse.

Les maires des grandes villes, barons locaux des grands partis de gouvernement qui se sont fait élire en jurant qu'ils n'augmenteraient pas les impôts, accusent le gouvernement. Ils n'ont pas tort, puisque Hollande et Valls réduisent de 11 milliards d'euros en trois ans la dotation que l'État verse aux communes,

alors même que le gouvernement les contraint à des dépenses supplémentaires. Sauf que tous ces faux candidats le savaient parfaitement lorsqu'ils se sont présentés. Plus même, en tant que dirigeants politiques, ils approuvent la politique d'économies des gouvernements successifs. Caciques du PS et de l'UMP mentent

avec le même aplomb, car Sarkozy comme Hollande ont mis en œuvre l'étranglement des finances locales, l'un suivant l'autre.

L'État réduit la dotation aux communes, comme il réduit les dépenses de fonctionnement des services publics, diminue le nombre de fonctionnaires, coupe dans tous les budgets sociaux. Et il le fait pour la même raison : il se sert de l'argent des contribuables pour subventionner les capitalistes. Cette politique aussi est reprise par de nombreux maires et, comme pour la politique de l'État, les pots cassés sont

payés par les plus pauvres : non-remplacement des employés municipaux partant en retraite, diminution des subventions aux associations utiles à la population, augmentation du prix des cantines scolaires, arrêt des subventions aux transports scolaires, etc. Le Front national, qui vient d'accéder à quelques mairies, suit la même pente que les autres partis respectueux de la propriété des riches : faire payer les travailleurs.

Les partis de gouvernement, en faisant supporter la responsabilité des hausses d'impôts et de la

dégradation du service public aux collectivités territoriales, essaient de masquer leur politique. Il est évidemment plus facile au ministre Sapin de dauber le maire de Toulouse sur sa hausse d'impôt de 15 % que d'endosser lui-même une telle augmentation à l'échelle du pays. Mais, pour être variables et diluées sur 36 000 communes, la hausse d'impôt comme la dégradation du service public sont quand même générales. La colère finira également par le devenir.

Paul Galois

## Loi santé : trois ans de mise en place pour ça...

Mardi 14 avril, les députés devaient voter la loi de modernisation du système de santé. Mise en chantier à l'arrivée de la gauche au pouvoir, elle avait pour ambition « d'opérer une transformation en profondeur de notre système de santé » et notamment d'« encourager la prévention, réduire les inégalités de santé et garantir l'accès aux soins ». Trois ans plus tard, on est loin de cette ambition.

Encourager la prévention : pour lutter contre le tabagisme, tous les paquets de cigarettes seront de même taille, couleur et typographie, et porteront des photos dénonçant les méfaits du tabac, à partir de mai 2016 si les cigarettiers ne trouvent pas la parade. Pour prévenir l'obésité, des logos devraient être

apposés sur les produits alimentaires afin d'informer le consommateur de leur qualité nutritionnelle. Mais, et cela dure depuis le début du projet, les industriels bataillent sur la forme, la taille et la couleur des logos car, disent-ils, il ne faudrait pas stigmatiser leurs produits. Le choix est entre la santé de la

population et les profits des industriels, et on sait qui ce gouvernement entend.

De nombreux autres articles de loi ont été votés, près de soixante. Parmi ceux-ci, la suppression de l'obligation du troisième entretien avant le recours à une interruption volontaire de grossesse. C'est une bonne chose, ne serait-ce que parce que cela donne une semaine de plus pour mettre fin à une grossesse non désirée. Mais par ailleurs rien n'est prévu pour permettre l'ouverture de nouveaux centres et l'IVG restera un véritable parcours de la combattante.

On est loin de la

« transformation en profondeur de notre système de santé » qui permettrait de « garantir l'accès aux soins ». La généralisation du tiers-payant, promise par la ministre de la Santé depuis le début de la discussion, aurait permis d'avancer dans ce sens. Elle aurait été une amélioration réelle de l'accès aux soins pour tous ceux qui ne peuvent pas avancer les 23 euros d'une consultation tant leur budget est serré. Mais, après l'effet d'annonce pour se donner à bon compte une image « de gauche », le gouvernement n'est pas allé plus loin. Il s'est montré incapable de

mettre en place un système permettant aux médecins, ceux qui n'étaient pas a priori hostiles, d'avoir un seul organisme payeur à la place des nombreuses mutuelles.

On nous dit que le tiers-payant va donc se mettre en place progressivement, avant d'être généralisé en novembre 2017. Mais, même à cette date tardive, rien n'assure de sa pérennité, puisque rien n'est prévu face aux médecins qui refuseront de l'appliquer.

Il faudra vraiment autre chose que cette loi pour que le système de santé évolue dans le bon sens.

Sophie Gargan

## Ventes du Rafale : pas de quoi se réjouir !

Hollande et Le Drian, le ministre de la Défense, ne sont pas peu fiers d'avoir convaincu l'Égypte d'acheter 24 avions Rafale à Dassault et l'Inde d'en avoir acheté 36. Le précédent VRP de Dassault, Sarkozy, avait été moins bon et Dassault n'avait réussi à vendre son avion, le plus cher du monde, qu'à l'armée française. L'État, qui a financé l'essentiel du projet, s'est engagé à absorber la production jusqu'à 2020.

Les cocoricos ont donc retenti, ainsi que les explications pour dire que ce qui est bon pour Serge Dassault est bon pour le pays. Ces commandes représenteraient 8000 emplois chez Dassault et les dizaines de sous-traitants. Mais ces promesses ne valent rien. Les patrons n'envisagent pas d'embauches massives. Lors de la visite de Hollande à Mérignac, en mars dernier, le PDG de Dassault soulignait que

l'usine pouvait faire sortir deux fois plus d'avions sans investissement significatif. D'autres sous-traitants déclarent vouloir faire tourner leurs installations la nuit pour répondre à la demande. Alors, combien d'emplois seront véritablement créés, et dans quelles conditions ?

Ces ventes seraient par ailleurs une bonne nouvelle pour les finances publiques, puisqu'elles éviteraient à l'armée française

d'avoir à racheter les onze Rafale par an sortant des chaînes de Mérignac. Mais, si on ne sait pas comment sera payé le contrat indien, concernant l'Égypte on sait déjà que ce pays n'a pas l'argent pour acheter les avions. La moitié du contrat sera payé par l'Arabie saoudite, mais l'autre moitié par un prêt octroyé par des banques françaises et, si l'Égypte ne peut pas rembourser, l'État français garantira le prêt.

Le programme Rafale a coûté de l'ordre de 45 milliards aux finances publiques pour 286 appareils, soit de quoi payer 30000 travailleurs à 2000 euros net par mois, cotisations sociales comprises, pendant toute une vie. Et ces travailleurs auraient pu produire des choses plus utiles que

## Casinos à Paris : gauche morale et gauche jackpot

Le ministère de l'Intérieur étudie la possibilité de revenir sur une loi de 1919 interdisant l'implantation de casinos dans la capitale. Il le fait naturellement au nom de la morale et de l'intérêt public bien compris. Le raisonnement est simple : la pègre gérant les jeux illégaux ou semi-illégaux, autant changer la loi et rendre les casinos légaux. D'autant que les jeux d'argent apporteraient alors leurs contributions au ministère des Finances et au budget de la ville de Paris.

Un préfet prépare donc un rapport sur la question et auditionne les professionnels, propriétaires de casinos dans les villes d'eau et les stations balnéaires. Tout ce beau monde se pose des questions comme : un seul grand casino est-il plus rentable que plusieurs petits ? Combien faut-il de machines à sous pour amortir un loyer ? À partir de quelle taille menace-t-on les intérêts du casino d'Enghien, voire de celui de Deauville ? Quel groupe héritera de la concession et à quel prix ? Combien

la ville de Paris peut-elle espérer gagner ? Faut-il un casino de luxe pour les touristes fortunés, et des salles de machines à sous pour les démunis ? Avec ou sans hôtels, salles de spectacle, bars et hôtesses ? On attend les voyages d'étude à Las Vegas.

On ne peut gérer les grandes affaires de la bourgeoisie sans accepter aussi de gérer ses petites combines, jusqu'aux moins avouables. Les ministres socialistes le savent bien.

Paul Galois

## JO à Paris en 2024 : pas perdus pour tout le monde

Le conseil de Paris a validé lundi 13 avril la proposition d'organiser les jeux Olympiques de 2024 dans la capitale. Le vote fait suite au retournement de veste de la maire, Anne Hidalgo, qui jusque-là s'y était opposée au nom des contraintes budgétaires et d'autres priorités pour les habitants, comme la construction de logements ou d'équipements sportifs.

Entre autres fariboles, les futurs JO à Paris sont devenus d'un coup un « outil d'intégration des populations », un moyen de « développement de la Seine-Saint-Denis », voire

un « symbole d'unité contre les attentats terroristes ».

Et, promis juré, cette fois les dérapages budgétaires observés lors de tous les précédents JO seront contrôlés. Les équipements sportifs ? Ils existent déjà. Le village olympique à 1,7 milliard ? Ce sera une participation à la construction de logements qui manquent en Île-de-France. Et les investissements dans les transports serviront bien sûr à accélérer l'accessibilité des handicapés.

Après plusieurs échecs, le scénario de la candidature parisienne aux JO est bien rodé : un coût présenté

comme modeste, qui est quand même déjà passé de 4,5 milliards d'euros à 6,2 en quelques semaines, et la promesse d'une participation réduite des finances publiques.

Si personne ne sait encore quelle ville sera finalement désignée, les affairistes qui espèrent bénéficier des commandes d'infrastructures s'en lèchent déjà les babines. Les Jeux de Pékin de 2008, estimés à 2,6 milliards d'euros, s'étaient transformés en 32 milliards d'euros de dépenses payées par les contribuables chinois.

Gilles Boti

## INDE-PAKISTAN : prêts pour la prochaine guerre

ARMEMENT  
MADE IN  
FRANCE



des avions de guerre. Quant aux populations indienne et égyptienne, ce n'est pas



vraiment de ces avions Rafale qu'elles ont besoin.

Serge Fauveau

## Prime du PDG de Vivarte : deux ou trois millions d'euro... une broutille

Après l'annonce de 1600 licenciements par le groupe Vivarte, propriétaire des magasins La Halle aux vêtements et aux chaussures, André ou Kookaï, le journal *Le Parisien* révélait jeudi 9 avril le montant du parachute doré touché par Marc Lelandais, l'ex-patron de ce groupe, lors de son départ en octobre dernier : plus de 3 millions d'euros.

Marc Lelandais a aussitôt démenti, car il n'aurait touché que deux millions d'euros environ, des indemnités classiques, selon un de ses proches ! Mais peu importe, car deux millions, c'est déjà presque 115 ans de smic.

Emmanuel Macron, ministre de l'Économie, a déclaré être choqué, mais pour préciser immédiatement : « L'État ne va pas s'immiscer. Je ne vais pas faire une loi pour le patron de Vivarte. » Macron préfère en appeler à l'éthique des patrons : « Désapprouver, juger, stigmatiser, c'est aussi progressivement créer une culture commune. »

Mais la seule « culture » que reconnaissent les patrons et les actionnaires est celle des profits. Et, tandis que le ministre fait des phrases à la radio, le patronat licencie et se gave de bénéfices.

Hélène Comte

## A45 Saint-Étienne-Lyon : la population paiera deux fois

Depuis des années existe un projet de construction d'une nouvelle autoroute, l'A45, entre Saint-Etienne et Lyon. Le gouvernement a annoncé qu'il fait maintenant partie de ses priorités, et l'A45 devrait être finie en 2021. Effectivement, du fait du chômage important qui sévit dans la région stéphanoise et des loyers élevés dans la région lyonnaise, beaucoup de travailleurs font tous les jours la route de Saint-Etienne à Lyon. L'autoroute qui existe déjà entre ces deux villes, l'A47, est surchargée et dangereuse.

Le projet coûtera 1,2 milliard d'euros. Sur ce total, l'État prend 420 millions à sa charge, et les collectivités territoriales – conseil départemental de la Loire et Saint-Etienne Métropole – 210 millions chacune, bien que ces collectivités

n'aient pas la « compétence autoroutière ». Les contribuables supporteront donc l'essentiel du coût de la construction, au grand bénéfice de l'entreprise concessionnaire. La population paiera même une deuxième fois, car l'autoroute sera payante, à hauteur de 5 euros... au début.

Après plusieurs mois de cachotteries, pendant lesquels le nom du concessionnaire – pourtant connu des autorités – n'a pas été dévoilé, on a appris que ce serait Vinci, trust déjà riche, aux 40 milliards d'euros de chiffre d'affaires et aux 2,5 milliards d'euros de bénéfice. Naturellement, il est assuré d'y gagner sur tous les tableaux.

Les pouvoirs publics font les poches des travailleurs pour alimenter ses profits.

Correspondant LO

## Bobigny : lutte pour l'école

À Bobigny, la mobilisation pour défendre les conditions d'enseignement dure depuis plus d'un mois. Dans cette ville très populaire, comme dans beaucoup d'autres de Seine-Saint-Denis, les difficultés scolaires sont immenses, liées en grande partie à la dégradation de l'environnement social. De nombreux établissements de la ville relèvent de l'éducation prioritaire.

Néanmoins, le gouvernement distribue des moyens largement insuffisants pour un nombre d'élèves en hausse constante dans le département. À Bobigny, les effectifs des classes de maternelle et d'élémentaire vont monter en flèche car il n'y aura l'an prochain que six créations de classes au lieu des quatorze qui auraient été nécessaires pour maintenir ces effectifs. Dans plusieurs écoles, les parents se sont vu répondre dès le 15 septembre qu'il n'y avait plus de remplaçant disponible pour assurer des cours aux enfants dont le maître est absent. La scolarisation des moins de 3 ans est abandonnée faute de moyens. Un collège de la ville perdra l'an prochain presque 50 heures de cours hebdomadaires alors que les élèves seront plus nombreux.

Face à ces économies, parents d'élèves, enseignants

et lycéens ont regroupé leurs forces au niveau de la ville et fait entendre leur colère. Des manifestants se sont invités aux « assises pour l'éducation et les valeurs républicaines », organisées par le recteur et le préfet, pour y signaler le décalage entre les discours ronflants et la réalité. Les actions se sont déroulées sur fond de journées de grève, dont celle du 9 avril, d'une journée collège désert, du blocage d'un lycée par les lycéens et de deux collèges par les parents d'élèves et les enseignants.

Depuis la manifestation, un enseignant absent a enfin été remplacé alors qu'il ne l'était pas depuis l'automne. Cela ne fait pas le compte pour autant, et les parents et enseignants se sont donné rendez-vous au retour des vacances de printemps pour continuer la mobilisation.

Correspondant LO



## Collège Hector-Berlioz (Paris 18<sup>e</sup>) : parents et personnel mobilisés

Mardi 31 mars, une enseignante a été agressée devant le collège par un élève. Le personnel présent ce jour-là a décidé à l'unanimité d'exercer son droit de retrait, car il y en a assez de la situation délétère qui règne aux abords comme à l'intérieur du collège.

De précédentes actions et mobilisations avaient permis d'attirer l'attention du rectorat et de la ville de Paris, propriétaire du bâti, sur l'état de délabrement du collège, le manque de personnel et l'absence de stabilité des équipes, en particulier de vie scolaire. Le CHSCT académique s'est déplacé deux fois en 2014 et à nouveau en mars 2015. Cependant, le rectorat a continué d'envoyer au collège un nombre toujours plus important d'élèves en difficulté, en situation de handicap, ou des élèves exclus d'autres établissements.

C'est avec le sentiment qu'il n'était plus possible de continuer ainsi que la grève a été votée pour le mercredi 1<sup>er</sup> avril, pour revendiquer du personnel de vie scolaire et des agents d'entretien supplémentaires ainsi que l'accélération des travaux les plus urgents en termes de sécurité.

Solidaires du personnel, les parents ont pris le relais en décidant d'occuper le collège. Dès le lendemain 2 avril, à 7h45, des parents se sont installés dans la loge de la gardienne afin de filtrer tous les appels venant de l'extérieur. Plusieurs d'entre eux avaient l'expérience de la récente occupation des écoles voisines, Belliard et Vauvenargues, contre leur sortie du REP (réseau d'établissements prioritaires). Une banderole a été accrochée sur la façade du collège et une pétition a circulé.

105 familles et 35 membres du personnel ainsi que des militants associatifs et des éducateurs du quartier se sont réunis le soir même au collège. La poursuite de l'occupation a été adoptée à main levée à l'unanimité et un roulement mis en place. Plusieurs parents ont déposé un, voire deux jours de congé pour

assurer l'occupation.

La mobilisation a permis d'obtenir des rendez-vous avec des responsables de la mairie de Paris et du rectorat dès le vendredi 4 avril après-midi. L'adjoint au maire de Paris en matière d'affaires scolaires et des adjoints à la politique de la ville ont eu la surprise de recevoir 40 personnes. Personnel et parents ont exposé leurs revendications, ne s'en laissant pas compter par leurs hôtes quelque peu méprisants, surpris d'avoir affaire à des gens qui « connaissaient bien leur dossier ». Au rectorat, le responsable a commencé par faire la morale à la délégation, mais a néanmoins lâché quelques moyens supplémentaires.

L'occupation du collège s'est poursuivie mardi 7 avril, afin de faire le point. Après cette semaine de mobilisation, les parents sont contents d'avoir lutté avec le personnel. Ils ont le sentiment qu'il y a un avant et un après et qu'il fallait cela pour que cela bouge dans le quartier, même si ce n'est pas fini.

Correspondant LO

## Producteurs laitiers : le roi du yaourt en fait des louches

Avec la fin des quotas laitiers, les producteurs de lait ont à subir des pressions de plus en plus fortes de la part des industriels ayant le monopole de la transformation du lait, qui tentent d'imposer aux exploitants de nouvelles conditions de production et surtout des baisses du prix de collecte.

Ainsi, en Basse-Normandie, 162 producteurs du Calvados ont été amenés lors de leur assemblée générale à discuter des baisses de tarifs fixées pour le mois d'avril par leur collecteur, Danone. Celui-ci veut imposer 268,38 euros les 1 000 litres, contre 371,50 euros précédemment prévu. Danone a aussi annoncé un projet de ramassage du lait dans les fermes toutes les 72 heures, au lieu de 48. Cela oblige les producteurs à des investissements pour augmenter leurs capacités de stockage. Il est évident que seuls les plus gros producteurs pourront suivre les exigences de Danone, bien sûr au prix d'un endettement accru.

Les pressions de Danone et des autres capitalistes du secteur pour la course au profit et à la capacité de

production auront aussi pour conséquence l'élimination des plus petits. Sur 500 000 exploitations agricoles, toutes activités confondues, on dénombre aujourd'hui autour de 78 000 exploitations laitières, contre 427 000 en 1984, date de l'instauration des quotas laitiers. Les quotas n'ont bien sûr pas empêché la réduction du nombre des exploitations. Elle va s'accélérer.

Aujourd'hui, où la seule loi en vigueur est celle du marché, le sort des paysans producteurs est toujours plus proche de celui des travailleurs, dépendant du bon vouloir d'un patron. Leur sort est lié et, face aux capitalistes de l'agroindustrie et aux banquiers, l'alliance de la faucille et du marteau est toujours d'actualité.

Philippe Logier

## Paris 19<sup>e</sup> : contre les fermetures de classes

À Paris 19<sup>e</sup>, dans les deux écoles élémentaires A et B de la rue Barbanègre, la carte scolaire pour la rentrée 2015 envisage la fermeture de deux classes, une dans chaque école.

Ces écoles sont pourtant situées dans un quartier classé réseau d'éducation prioritaire. Cela permettait d'avoir environ vingt élèves par classe jusqu'à présent, au lieu de vingt-cinq. Par ailleurs, le quartier a été désigné comme prioritaire pour la politique de la ville par la mairie de Paris. De plus, 154 nouveaux logements familiaux, dont 39 logements sociaux, sont sectorisés sur ces écoles et seront habités à l'été 2015.

Malgré cela, les écoles A et B sont quand même menacées de fermetures de classes. Depuis début avril,



les parents, enseignants et directions d'établissement se mobilisent pour les empêcher. Une pétition a circulé dans le quartier et a recueilli 300 signatures, remises à l'inspection académique. Vendredi 10 avril, l'équipe enseignante en grève et des parents se sont retrouvés, banderoles à la

main, devant celle-ci. Une délégation a été reçue par le rectorat, qui campe sur son idée de fermeture.

L'action se poursuit pour sauver les deux classes et pouvoir accueillir dans de bonnes conditions les enfants nouveaux venus dans le quartier.

Correspondant LO

## Arabie saoudite : une bonne affaire pour les marchands d'armes

Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, était en Arabie saoudite dimanche 12 avril pour rencontrer le nouveau roi Salman et lui apporter un message de soutien de Hollande à l'opération militaire saoudienne au Yémen. Fabius a déclaré qu'il ne serait pas acceptable qu'au Yémen « le pouvoir légitime soit destitué ».

En se montrant au côté des dirigeants saoudiens, les représentants de l'impérialisme français tentent, comme à leur habitude, de se faire une place dans le jeu diplomatique dominé par l'impérialisme américain, au moment où celui-ci fait des concessions à l'Iran et soulève le mécontentement de la puissance rivale.

L'Arabie saoudite serait, aux yeux des hauts responsables diplomatiques et militaires français, un facteur de stabilisation plus fiable que l'Iran. Rappelons que

la récente intervention de l'armée saoudienne au Yémen – et en particulier les bombardements commentés fin mars – visant à arrêter l'offensive des milices houthistes qui ont provoqué le départ du président yéménite, Hadi, a déjà fait des centaines de morts parmi la population civile. Ce sont précisément ces interventions militaires, menées par l'impérialisme ou par les États qui en sont les soutiens locaux, qui ont abouti à un chaos existant dans toute cette région.

## Irak : les dégâts de l'occupation

D'anciens mercenaires de la société privée américaine Blackwater ont été condamnés, lundi 13 avril, à des peines de prison, dont une à perpétuité, pour le massacre de civils irakiens commis en 2007. Chargés de la sécurité d'un convoi diplomatique américain le 16 septembre 2007, sur la place Nisour de Bagdad, ils ouvrirent le feu, tuant dix-sept civils, selon les enquêteurs irakiens, quatorze selon leurs homologues américains, et blessant dix-huit autres personnes.

Cette condamnation, huit ans après les faits, rappelle que l'impérialisme américain a eu recours à des entreprises privées durant les années de guerre et d'occupation en Irak, de 2003 à 2011, en plus de son armée régulière. En 2007, le nombre des salariés des entreprises privées telles que

Blackwater, travaillant pour le ministère de la Défense ou pour le ministère des Affaires étrangères, atteignait même 190 000 à 200 000 personnes, c'est-à-dire plus que le nombre de militaires alors en Irak. Environ 30 000 à 50 000 membres de ces armées privées étaient des militaires, très bien payés,

## États-Unis : policiers assassins

Aux États-Unis, les meurtres de Noirs par des policiers se poursuivent. Samedi 4 avril, à North Charleston, en Caroline du Sud, Walter Scott, un Noir de 50 ans, était abattu de huit balles dans le dos par un policier blanc, Michael Slager, alors qu'il s'enfuyait. Slager a ensuite menotté Walter Scott, l'a laissé agoniser, et a maquillé le meurtre en légitime défense, mais il était filmé par un passant.

Choqué par la version livrée par la police, celui-ci a alors surmonté sa peur de représailles policières pour fournir la vidéo à la famille de la victime. Fait inédit, Slager, le meurtrier de Walter Scott, a été arrêté et inculpé de meurtre.

À Tulsa dans l'Oklahoma, le 2 avril, Eric Harris, un Noir de 44 ans, a également

été tué par un policier, en réserve de 73 ans, qui dit avoir confondu son taser et son pistolet. Là aussi, le meurtre a été filmé, et on voit la victime plaquée au sol par trois policiers. Alors que, mortellement blessé, Harris dit perdre son souffle, un policier lui lance : « J'emmerde ton souffle. »

Ces vidéos insoutenables

Les dirigeants français justifient également leur soutien à la monarchie saoudienne par la nécessité de s'allier à un pouvoir sunnite qualifié de modéré, pour lutter contre l'organisation État islamique. Qualifier ainsi le régime du roi Salman est une plaisanterie sinistre. C'est une dictature féroce, en particulier contre les femmes. Les décapitations en Arabie saoudite ne sont pas plus modérées que celles de Daech.

Mais voilà, « l'Arabie saoudite est un partenaire très ancien de la France, avec lequel nous comptons renforcer les investissements croisés », a déclaré le 12 avril Laurent Fabius, laissant de côté son masque de défenseur de la démocratie dans le monde. Il y a là un bon client pour

les industriels français, Dassault et autres marchands d'armes, et cela seul compte. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 10 milliards l'an dernier, en croissance de 5,7 % par rapport à 2013. Début avril, la France a livré des armes à l'armée libanaise, grâce à un financement saoudien, pour 3 milliards de dollars au total. Il y a toujours des Rafale et des missiles à vendre, et la guerre menée par l'Arabie saoudite au Yémen promet de ce point de vue de belles commandes.

La lutte contre la barbarie, c'est pour la galerie. Seules les bonnes affaires en perspective de leurs trusts guident les Fabius et autres représentants impérialistes.

Aline Rétesse

et en général recrutés au sein des unités spéciales de l'armée américaine, ou dans les armées de pays d'Afrique ou d'Amérique latine. Les autres, beaucoup moins bien payés, effectuaient les transports et les travaux de construction ou de maintenance des bases militaires.

En décembre 2011, officiellement, les troupes américaines ont quitté l'Irak. En réalité, le gouvernement américain a remplacé ses propres troupes par une importante armée de mercenaires payés par lui. L'ambassade américaine à Bagdad, située dans l'enclave fortifiée de la Zone verte, est devenue la plus grande ambassade au monde, se transformant en une petite

ville de 17 000 employés, mercenaires et membres des forces de sécurité.

Durant toutes ces années, l'armée américaine, celle officielle comme celle de l'ombre, a été responsable de nombre d'exactions semant la haine parmi la population irakienne. Elle a provoqué massacres, destructions et misère, fournissant le terrain pour le développement des milices de Daech.

L'impérialisme américain et ses alliés sont ainsi entièrement responsables du chaos actuel. Les condamnations exemplaires prononcées contre les mercenaires de Blackwater ne suffiront pas à le faire oublier.

A.R.

montrent au grand public les pratiques sinistres dont les Noirs sont couramment victimes. Ceux qui les diffusent prennent des risques, ainsi que le montre le cas de Ramsey Orta, qui avait filmé à l'été 2014 un policier en train d'étrangler un Noir de New York, Eric Garner. Si le policier meurtrier n'a pas été poursuivi, Orta est en prison depuis février. Sa mère, son frère et son épouse ont été arrêtés à tour de rôle par les policiers new-yorkais, qui harcèlent cette famille parce qu'ils n'ont pas supporté de voir le meurtre largement exposé.

Les vidéos ne peuvent suffire à enrayer ces assassinats. Aux États-Unis,

Michel Bondelet

## RUSSIE-UKRAÏNE

# Russie : le Kremlin et sa grosse artillerie propagandiste

Fin mars, un peu partout en Russie, les autorités ont célébré avec faste un an de rattachement de la Crimée. Les chaînes de télévision ont montré les foules en liesse de Moscou à Vladivostok, et elles ont interviewé en boucle des habitants de la principale ville de Crimée, Sébastopol.

Tous ceux qui passaient à l'écran disaient leur satisfaction d'être redevenus des citoyens russes. Cela confirmait le résultat du référendum d'il y a un an qui, n'en déplaise aux puissances occidentales, avait dit la volonté d'une large majorité de Criméens de se séparer de l'Ukraine. Mais les raisons avancées par les interviewés ne témoignaient pas toutes de l'enthousiasme patriotique que le Kremlin vante en permanence. Ainsi, certains disaient leur soulagement d'avoir échappé à la guerre qui ravage l'est de l'Ukraine, laissant entendre que leur intégration à la Fédération de Russie serait surtout un moindre mal.

Mais, si quelques journaux font allusion au désenchantement d'une partie de la population, confrontée qu'elle est au blocus économique de leur presqu'île, les téléspectateurs russes n'en ont rien su. Il n'était pas question de gâcher la fête du retour à « la mère-patrie », par l'habileté et la poigne de Poutine, en évoquant à la télévision le renchérissement du coût de la vie pour la population de la Crimée. En effet il lui faut maintenant importer de Russie, et sans qu'il y ait assez de bateaux pour ce faire, l'eau, l'énergie, la plupart des produits qu'elle consomme.

Les poches sans fond des bureaucrates

Quant au pont gigantesque promis par Moscou, qui réunirait la Crimée à la Russie en enjambant le détroit de Kertch, avant même qu'il voie le jour son montant estimé a plus que décuplé en quelques mois. Et ce n'est sans doute pas fini, car la corruption des autorités locales et centrales, comme l'avidité des groupes du BTP que contrôlent de hauts bureaucrates proches du pouvoir, sont sans limites.

Hasard du calendrier, l'anniversaire du rattachement de la Crimée coïncidait avec la célébration de la journée de l'Office de lutte contre la criminalité économique. Dans de nombreuses villes, des panneaux de grande taille ont fleuri montrant, ici un poing écrasant la corruption en donnant un téléphone auquel appeler pour s'en plaindre (aux mêmes

policiers qui rackettent au grand jour ?), là deux individus enchaînés par des menottes, sous le slogan « *Un pot-de-vin, deux criminels* ». Bien sûr, il en faudrait plus pour effrayer la myriade de membres de l'appareil d'État qui se sucent sur le dos de la population. Au point qu'un journal populaire russe racontait sur une pleine page, le 19 mars, « *Comment voler un milliard* ». Il citait le cas de firmes du bâtiment ou celui du chef du département des affaires internes de la police de Saint-Petersbourg, « *recordman des corrompus* », actuellement sous les verrous.

Que des victoires ?

Pour faire un peu oublier ses propres turpitudes, le pouvoir n'en finit plus de célébrer les victoires russes. Il y a la Crimée. Mais partout aussi, dans les transports, les magasins, les lieux publics, sur des écrans couvrant des immeubles entiers, il claironne : « *Il y a 70 ans – La victoire* » sur l'Allemagne, ou encore : « *La prise de la forteresse de Corfou par Ouchakov, le 3 mars 1799* ». Car les autorités n'hésitent pas à remonter loin dans le temps pour leur campagne d'intoxication sur « *les dates mémorables de l'histoire guerrière de la Russie* ».

En l'occurrence, le Kremlin aimerait en souler l'opinion pour détourner son attention de la crise : prix qui flambent (ceux du train ont doublé en mars) ; salaires qui stagnent, donc pouvoir d'achat qui recule ; programmes sociaux en berne ; magasins dont certains rayons se sont vidés dans les grandes villes, avec l'embargo russe censé répliquer aux sanctions occidentales. Des géants, telle l'usine de wagons de Tver, veulent licencier la moitié du personnel : leur production ne trouve plus preneur. Avec la chute des revenus de la petite bourgeoisie, le marché automobile russe, le deuxième en Europe, a reculé de 10 % en 2014 et pourrait fondre de moitié en 2015, selon le gouvernement. D'où le plan de 400 millions d'euros qu'il vient de lancer en soutien aux industriels russes ou étrangers du secteur. Mais cela ne change pas grand-chose, en tout cas pour leurs salariés. À Kalouga, Volkswagen, qui vient de

réduire sa production, supprime des emplois et PSA menace de le faire. Quant aux équipementiers Benteler et Faurecia, leurs effectifs ont brutalement fondu. Même chose à Togliatti pour AvtoVAZ, la firme géante dont Renault est copropriétaire.

Poutine et les siens voudraient que les travailleurs gardent les yeux fixés sur les victoires de la Grande Russie, de crainte que, constatant les coups que lui portent nantis et gouvernants, la classe ouvrière russe ne se prenne d'envie de les leur rendre. Ce serait bien la meilleure chose qui puisse arriver pour les classes laborieuses de ce pays.

Pierre Laffitte



« Crimée et Russie, ensemble pour toujours », sur un immense mur de propagande à Moscou.



Usine Volkswagen de Kalouga

## Ukraine : quand le pouvoir dénonce les « totalitarismes »

Le 9 avril, le Parlement ukrainien a adopté quatre lois condamnant « les régimes totalitaires communistes et nazi ». Nier « leur caractère criminel » ou utiliser en public leurs symboles, chants ou drapeaux vaudra jusqu'à dix ans de prison.

Ces lois garantissent aussi « l'honneur » des « combattants pour l'indépendance de l'Ukraine au 20<sup>e</sup> siècle ». En clair : ceux de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne (UPA) qui, de 1939 à 1945, massacra Juifs, Polonais et communistes. Combattant l'armée soviétique au côté de celle d'Hitler, l'UPA finit par affronter celle-ci quand il apparut que Berlin ne voulait en aucun cas d'un État ukrainien. Le chef de l'UPA, Stepan Bandera, qui avait célébré le Grand Reich, y fut alors emprisonné. Une circonsance bienvenue pour Kiev, qui vient d'en faire un héros national, ennemi des

« deux totalitarismes » !

Que fera le pouvoir ukrainien, une fois signés les décrets d'application de ces lois ? L'avenir le dira. Cela implique déjà de débaptiser nombre de rues, villes et institutions qui évoquent des faits ou personnages que ces lois condamnent. Outre que cela pose d'énormes problèmes administratifs, postaux, routiers, d'état civil, cela peut mécontenter même des gens qui ne portent pas le précédent régime dans leur cœur, mais dont cela chamboule le quotidien. Et puis, il y a aussi tous ceux qui, sans soutenir les séparatistes prusses ou la politique du

Kremlin, restent attachés, sinon à ce qu'était l'URSS, du moins à une histoire personnelle et collective qui s'est inscrite dans un cadre soviétique. Et ce passé, bien des Ukrainiens le comparent sans doute à leur présent, avec la guerre dans l'Est et, partout, une terrible régression économique et sociale.

Cette réalité, le pouvoir voudrait que sa population l'oublie, en mettant tous ses maux sur le dos de l'étranger, russe bien sûr. En outre, cela lui donne les moyens de s'en prendre à qui contesterait sa politique au nom des intérêts des travailleurs. La loi l'autorise en effet maintenant à réprimer un journal arborant la faucille et le marteau ou une organisation se revendiquant des luttes passées et à venir de la classe ouvrière, en les cataloguant prototalitaires, ou

plus simplement prusses. Ce n'est bien sûr pas pour déplaire aux puissances occidentales, qui veulent aux intérêts de leurs banques et grandes sociétés en Ukraine en se faisant les tutrices de Kiev. La célébration de Bandera ou la désignation du chef de l'organisation fasciste Pravyi Sektor comme conseiller de l'état-major d'une armée ukrainienne qu'encadrent des militaires canadiens ou britanniques et qu'armement des États impérialistes ? Cela ne devrait pas plus causer de soucis aux dirigeants occidentaux que des situations du même genre dont ils s'accrochent depuis des années, notamment dans les pays baltes, depuis que ces ex-républiques soviétiques ont intégré l'Union européenne et l'OTAN.

P.L.

# 24 avril 1915 : le début du génocide arménien

**Cent ans après le début du génocide des Arméniens d'Anatolie, le gouvernement turc d'Erdogan refuse toujours de reconnaître que ce massacre a été décidé sciemment par le gouvernement de l'époque, à l'encontre de toute une population. Son évocation par le pape vient d'entraîner un incident diplomatique entre la Turquie et le Vatican.**

Cependant, il ne suffit pas d'invoquer la responsabilité du pouvoir turc et l'obstination de ses successeurs d'aujourd'hui à nier la réalité du massacre. Celui-ci s'est placé dans le contexte d'une guerre mondiale et tous les acteurs de celle-ci y ont contribué à leur façon.

Jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle, l'Empire ottoman avait eu pour ciment idéologique l'islam, qui regroupait la communauté des croyants, et non l'appartenance ethnique turque de ses fondateurs et souverains. Les minorités religieuses juive et chrétienne étaient officiellement reconnues et exerçaient librement leur religion, les principales communautés chrétiennes étant les Grecs et les Arméniens. Ils étaient redevables d'impôts spécifiques, mais une cohabitation plutôt harmonieuse perdura pendant longtemps.

La communauté arménienne, surtout présente dans les régions d'Anatolie orientale et de Cilicie mais aussi dans les grandes villes de Constantinople (aujourd'hui Istanbul) et Smyrne (l'actuelle Izmir), était bien intégrée. Dans leur majorité, les Arméniens étaient des paysans pauvres. Mais dans les villes d'Anatolie orientale et de Cilicie, ils occupaient une bonne partie du commerce et de l'artisanat, ainsi que les professions libérales, les institutions judiciaires, les écoles, l'administration. À Constantinople, la communauté comptait même de riches commerçants, des architectes reconnus, de hauts fonctionnaires et des ministres.

C'est au 19<sup>e</sup> siècle que la situation se dégrada franchement dans l'Empire, sous la pression militaire et économique des grandes puissances et avec l'irruption de mouvements nationaux dont celles-ci se servirent pour arriver finalement à leur objectif : dépecer l'Empire pour s'en

partager les dépouilles.

## Un empire menacé de disparition

Dès 1821, la Grèce proclama son indépendance, qu'elle défendit les armes à la main, soutenue par une intervention anglo-franco-russe en 1827. En 1878, le traité de Berlin, sous l'égide des pays impérialistes, entérina le découpage des territoires ottomans des Balkans en une série de petits États

C'est dans ce contexte qu'un nationalisme spécifiquement turc et dirigé contre les non-musulmans s'affirma à son tour. Les persécutions commencèrent contre les Arméniens : habitant à proximité du Caucase, où les Russes avaient déjà annexé une partie des régions où ils vivaient, ils étaient soupçonnés d'une alliance possible avec l'ennemi. Sous le règne du sultan Abdülhamid II commencé en 1876, on installa dans les provinces arméniennes des musulmans, réfugiés de guerre, Kurdes et Tcherkesses, afin de noyer les Arméniens sous le nombre.

Les grandes puissances firent mine de s'émouvoir des persécutions contre les chrétiens pour justifier leur ingérence dans les affaires de l'Empire. Une clause du traité de Berlin plaça les Arméniens sous leur protection, mais ces protestations même de pure forme ne servirent qu'à attiser encore le nationalisme turc.

En 1895-1896, des rébellions éclatèrent en Anatolie et en Cilicie parmi la population arménienne. La répression fit entre 200 000 et 300 000 victimes. En août 1896, des milices armées par le pouvoir se livrèrent à un gigantesque pogrom antiarménien en plein Constantinople.

## La guerre impérialiste et ses atrocités

La Première Guerre mondiale vit l'affrontement des puissances impérialistes pour se répartir les colonies et les zones d'influence.

L'Empire ottoman s'allia avec l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie contre la Grande-Bretagne, la France et la Russie, pour essayer de mettre un coup d'arrêt au dépeçage de son territoire.

Les provinces arméniennes d'Anatolie orientale se trouvaient au plus près des combats et le thème de « l'ennemi de l'intérieur » reflorissait de plus belle. En janvier 1915, l'armée turque fut défaite par les Russes à Sarikamish. Le 25 avril, une tentative de débarquement anglo-français eut lieu à Gallipoli, dans les Dardanelles. Le gouvernement nationaliste des Jeunes-Turcs choisit le moment pour tenter de conforter son pouvoir aux dépens des Arméniens, en déportant et en



Un groupe d'Arméniens au cours de la déportation.

exterminant massivement cette population.

La défaite de l'Empire ottoman et de ses alliés signifia sa fin, mais pas celle du calvaire pour les populations, ballottées d'un territoire à l'autre suite à la création de nouvelles frontières et aux négociations des traités de paix. Les Arméniens ayant survécu aux massacres se réfugièrent dans des pays du Moyen-Orient, en Syrie et au Liban

notamment, ou émigrèrent vers l'Arménie soviétique et l'Europe de l'Ouest. La nouvelle République turque refusa d'évoquer la question des Arméniens.

Ceux-ci furent victimes de la sauvagerie du gouvernement ottoman mais aussi de l'impérialisme qui, avec la colonisation, puis la Première Guerre mondiale, avait commencé à engendrer la barbarie moderne.

Pierre Merlet

## Comment commença le massacre

**Cet article est traduit du journal *Sinif Mücadelesi* (Lutte de classe-UCI), édité par nos camarades de Turquie.**

Alors que les dirigeants turcs polémiquent encore aujourd'hui contre le terme de « génocide », le massacre des Arméniens en 1915 rappelle quel degré de sauvagerie peut atteindre la politique bourgeoise.

Le massacre commença sur décision de Talaat Bey, ministre de l'Intérieur de l'Empire ottoman dans le gouvernement du parti Union et Progrès, dit « Jeune-Turc ». Le congrès du parti nationaliste arménien Tachnak, tenu du 28 juillet au 14 août 1914 à Erzurum reçut d'Union et Progrès un message demandant que les Arméniens s'engagent à rester loyaux au gouvernement, à lutter contre les Russes dans le Caucase et à demander aux Arméniens de Russie de se ranger du côté de l'Empire ottoman. Le congrès répondit en assurant l'État de sa fidélité, mais aussi en déclarant que, ayant des désaccords avec le gouvernement, les Arméniens agiraient de façon indépendante.

Quatre mois après le début de la Première Guerre mondiale, après l'attaque du 1<sup>er</sup> novembre 1914 de la marine ottomane contre les navires et les ports russes, l'armée russe positionnée

sur le front du Caucase traversa la frontière et entra sur le territoire ottoman. Les livres d'histoire [turcs] présentent le « déplacement » des Arméniens comme découlant des décisions gouvernementales imposées par la guerre. Mais (...) les affrontements, les violences, les pillages, les attaques contre les villages, les viols avaient commencé avant même la guerre.

En raison de celle-ci, les Arméniens entre 20 et 45 ans d'abord, puis les 15-20 ans et les 45-60 ans furent enrôlés dans l'armée sous prétexte de la construction de routes. Puis, en décembre 1914, l'accord de Yeniköy de février de la même année, qui garantissait les droits des citoyens arméniens, fut invalidé par le gouvernement.

Un mois plus tard, en janvier 1915, l'armée russe remporta la victoire de Sarikamish et commença à progresser. En février, sous ce prétexte, les soldats arméniens de l'armée turque mobilisés dans les Dardanelles et sur d'autres fronts furent désarmés.

Des Arméniens commencèrent à se révolter, notamment le 19 avril à Van et le 18 avril à Bitlis. Talaat Bey répondit le 24 avril 1915 par la fermeture des comités arméniens, l'arrestation des dirigeants et la saisie de leurs documents.

Avant même cette décision, dans une zone loin du front comme Istanbul,

235 Arméniens députés, écrivains, journalistes, artistes, prêtres ou chefs d'entreprise avaient été arrêtés en tant que « membres des comités » et assassinés. En quelques semaines ce nombre arriva à 2 345. Dans les mois suivants les Arméniens d'Anatolie furent déportés vers des camps dans la région de Deir Ez-Zor, dans le désert syrien. La majorité mourut en route.

Le 27 mai 1915, les administrations locales furent autorisées à décider le transfert de toute personne. Puis le 30 mai le Conseil des ministres décida que les déplacements de populations pourraient devenir définitifs. Le 10 juin, un « règlement sur les terres, les biens et les propriétés arméniens et les mesures à appliquer » était promulgué, disant que les propriétés vacantes seraient données aux réfugiés, et des indemnités versées aux Arméniens. Bien sûr, rien de cela ne fut fait. (...)

Selon des sources britanniques, plus d'un million d'Arméniens furent déportés et 600 000 moururent. Les sources turques parlent de 413 067 morts. Après la Première Guerre mondiale, 120 personnes furent jugées et toutes acquittées pour le massacre. Celui-ci allait s'inscrire dans la liste des crimes impunis commis contre les peuples dans le monde entier.

Sinif Mücadelesi

# Radio France : quatre semaines de grève

La grève de Radio France en était à son 28<sup>e</sup> jour mercredi 15 avril. La veille, quatre syndicats (UNSA, FO, SUD et CFTD) avaient fait savoir qu'ils mettaient fin à leur préavis et se ralliaient aux propositions du médiateur du gouvernement. La CGT avait maintenu son appel en faisant entendre qu'elle ne se voyait pas poursuivre seule.

La semaine précédente, le gouvernement avait nommé un médiateur, Dominique-Jean Chartier, ex-dirigeant de l'Unedic, de la Snecma puis de Safran, dont les propositions sur la garantie de l'emploi avaient été plus que vagues.

La grève a commencé parce que les projets du gouvernement menaçaient plusieurs centaines d'emplois. Le discours est bien

connu : le personnel est invité à faire mieux avec moins de moyens. La mutualisation des rédactions remettrait en cause la spécificité des diverses radios du groupe. Le personnel de Radio Bleue, dont l'identité est basée sur la proximité, le craint particulièrement.

La grève a été d'abord celle des techniciens qui permettent à la radio d'émettre, et non l'affaire de ceux qu'on entend à

l'antenne qui, chaque fois qu'ils disposaient d'un technicien non gréviste, sont venus faire tranquillement leur chronique comme si la grève n'existait pas.

Les auditeurs n'auront entendu parler que par hasard du statut de bien des employés de Radio France, dominé par la précarité.

Dans le passé, on avait su que même les standardistes de Radio France avaient ce statut et des amateurs connus avaient expliqué que tout cela était fini. Mais il n'en est rien. Bien des travailleurs de Radio France ont encore ce statut et beaucoup d'autres enchaînent les CDD comme à La Poste.

Quelles que soient maintenant les suites de la grève, les travailleurs de Radio France pourront être fiers d'avoir levé l'étendard de la lutte contre les conditions révoltantes qui se cachent derrière la façade concensuelle de cette entreprise. Une lutte qui n'est certainement pas finie.

Jacques Fontenoy

## François Maspéro : éditeur contre le colonialisme

François Maspéro, mort le 11 avril, à 83 ans, restera pour beaucoup celui qui, en pleine guerre d'Algérie, osa publier une série de livres dénonçant l'action du colonialisme français.

Né en 1932, il avait ouvert en 1955 une librairie, L'Escalier, à Paris 5<sup>e</sup>, où il fit ses premières armes. La même année, il adhéra au PCF qu'il quitta, comme beaucoup d'autres, à la fin de l'année 1956, après que ce parti eut soutenu la politique colonialiste du « socialiste » Guy Mollet et après l'écrasement de l'insurrection hongroise par les chars de Moscou. En 1957, sa librairie déménagea rue Saint-Séverin, à l'enseigne de *La Joie de lire*. Jusqu'en 1976, sa librairie allait rester un centre enrichissant pour les militants de cette période qui y trouvaient livres et informations sur les luttes dans le monde entier.

Maspéro se lança dans l'édition à partir de 1959, pour dénoncer les guerres coloniales de l'impérialisme français. Il lança la collection *Cahiers libres* contre la guerre d'Algérie, mais aussi ses retombées, avec les *Ratonnades à Paris* de Paulette Péju, publié alors anonymement. Il publia ainsi 1 350 titres, dont beaucoup restent des références, ce qu'il appelait modestement « du bon et du moins bon », en revendiquant un droit à l'erreur.

En 1961, il lança la revue *Partisans*, dont plusieurs numéros furent saisis, parce qu'on y dénonçait la guerre d'Algérie. Il publia par la suite *Tricontinental*

et *L'Alternative* sur les pays de l'Est européen. Plusieurs de ses livres furent également interdits, comme celui de Mongo Beti dénonçant la *Main basse sur le Cameroun* de l'impérialisme français. Au total, il écopa de plusieurs plastifications de l'extrême droite, de 17 condamnations, de multiples amendes et de trois mois de prison qu'il ne fit pas, grâce à l'amnistie qui suivit le décès de Georges Pompidou.

Après Mai 68, Maspéro rejoignit la Ligue Communiste, ancêtre du NPA, à qui il ouvrit des collections. Sa collaboration nous fut aussi précieuse pour la mise en place de la librairie de la fête de Lutte Ouvrière. Mais le reflux militant amena des difficultés financières découlant des amendes coûteuses et de vols d'une frange de sa clientèle. Après une dépression en 1973 et la fermeture de la librairie en 1975, l'éditeur jeta l'éponge en 1982. À sa maison d'édition succéda *La Découverte*.

On doit encore à Maspéro, comme auteur, plusieurs livres dont *L'Honneur de Saint-Arnaud* qui dénonce la barbarie de la conquête coloniale de l'Algérie.

Tous ceux qui ont rejoint la vie militante dans les années soixante et soixante-dix savent ce qu'ils doivent à « Maspéro ».

J.F.



Une assemblée générale de Radio France.

## Clichy-la-Garenne : placé 18 jours en centre de rétention

À l'occasion d'un banal contrôle routier, Mamuka Okruashvili a été interpellé le 27 mars, pour absence de titre de séjour, avant d'être placé, le 28 mars, en rétention administrative à Vincennes, menacé d'expulsion du territoire.

Caméraman à la télévision géorgienne, Mamuka était membre d'un parti d'opposition sous la présidence de Mikhaïl Saakachvili. Comme de nombreux opposants, il a été l'objet de pressions qui ont amené la famille à fuir la Géorgie pour la France. Après deux années de procédures de demande d'asile, pendant lesquelles Mamuka et sa femme Maïa ont pu travailler légalement, ils ont

été déboutés par l'OFPPA. Mais comme 99 % des déboutés, les Okruashvili sont restés en France où, entre autres, leurs enfants sont scolarisés.

Un comité de soutien s'est mis en place animé par les militants RESF de Clichy qui connaissent la famille depuis son arrivée en France. Une campagne de pétitions a été lancée sur Internet et devant les écoles de la ville. 1 400 signatures

ont été obtenues en une semaine et un rassemblement a regroupé plus de cent personnes, le 14 avril, pour exiger la libération de Mamuka et la régularisation de toute la famille.

Dans le même temps on apprenait que l'administration, craignant sans doute les réactions en cas d'expulsion isolée de Mamuka, tentait d'organiser le départ « volontaire » de la famille. La mobilisation continue est prévu devant la préfecture de Paris, samedi 18 avril à 15 heures, si Mamuka n'est pas libéré avant.

Correspondant LO

## Migrants en Méditerranée : il faut les sauver !

Près de 400 migrants sont morts noyés, dimanche 12 avril, en tentant de passer de Libye en Italie sur une embarcation de fortune. Une fois de plus, peut-on dire, et pour les mêmes raisons qui font que cela va continuer : le risque du voyage est considéré comme moindre que la certitude d'une vie de misère, de guerre civile, de ruines.

Les commentaires iront, une fois de plus, de la solidarité élémentaire

des braves gens aux positions de l'extrême droite qui, particulièrement en Italie, demande quasiment de rejeter les migrants à la mer. Il faut bien sûr sauver, héberger, intégrer tous les migrants. Il le faut d'autant plus que ce sont les pays riches, les pays impérialistes, qui sont responsables de « toute la misère du monde ». Le Moyen-Orient et la Libye, d'où venaient les 400 noyés, n'ont pas été victimes d'une catastrophe naturelle, d'une

malédiction ou de l'impérialisme de leurs populations, mais de la mise en coupe réglée par l'impérialisme, des dictatures que les puissances occidentales ont mises en place, des bandes qu'elles ont armées.

La moindre des justes serait donc d'accueillir dignement les migrants qui fuient les conséquences de cette politique, en commençant par leur permettre d'éviter les risques lors du voyage.

Paul Galois

## SNCF-gare de Nantes : des attaques qui ne passent pas

En gare de Nantes, les cheminots chargés du départ des trains appelés « agents d'expédition », et ceux de l'accueil regroupés dans le service « Escale », manifestent leur colère, depuis le dimanche 29 mars, par des journées de grève ciblées de 24 heures.

Ils protestent ainsi contre le projet de la SNCF de supprimer, à partir de la fin de l'année, le travail des agents d'expédition assurant la sécurité des voyageurs au moment du départ des trains. Ils sont 56 agents sur la région, dont une trentaine à Nantes.

Un préavis de grève a été déposé par les syndicats cheminots CGT, SUD-Rail, CFTD et soutenu par FO, allant jusqu'au 31 décembre 2015, pour exiger le maintien de l'autorisation de départ des trains et l'embauche au statut SNCF des cheminots du service travaillant en CDD ou en contrat d'avenir. Des cheminots de l'Escale ont décidé de se mettre en grève dès le dimanche 29 mars.

La direction, elle, multiplie les démarches pour

essayer de convaincre du bien-fondé de son projet, allant même jusqu'à remettre en cause des règles de sécurité de base appliquées actuellement. Par exemple, elle explique à des agents que « la surveillance du train lors de sa mise en marche n'est pas obligatoire ». C'est pourtant la règle qui, à ce jour, garantit la sécurité des voyageurs au moment du départ.

En gare de Nantes, cette surveillance a déjà permis de sauver à plusieurs reprises des voyageurs allant tomber entre le train en marche et le quai, ou de repérer une porte restée ouverte. Supprimer cette mesure de sécurité tient du nonsens. Néanmoins, pour la direction, la priorité est le nombre de postes qu'elle espère supprimer pour

être avant tout « compétitifs », comme elle dit !

À force de vouloir imposer ses choix, la direction finit par pousser, malgré elle, les agents dans la grève et même des agents de l'encadrement ! Ainsi le vendredi 3 avril, du chef d'Escale à l'agent d'expédition, la manœuvre, l'accueil et quelques cheminots de la vente et du plateau téléphonique se sont mis en grève, se retrouvant à une quarantaine en assemblée générale. À l'expédition, ceux dont le travail va être supprimé étaient tous en grève.

L'assemblée générale tenue « place des luttes » en gare de Nantes a voté à l'unanimité la poursuite du mouvement de grève sur des journées ciblées.

Les cheminots en lutte pour le maintien de leur emploi sont résolus et s'emploient à populariser leur mouvement pour l'étendre notamment à leurs collègues conducteurs et contrôleurs, menacés eux aussi.

Correspondant LO

## Nouveau stade de Bordeaux : 14 travailleurs sans paye depuis trois mois

À quelques jours de l'inauguration du nouveau grand stade de Bordeaux qu'ils ont contribué à construire, quatorze travailleurs venus d'Espagne n'ont pas été payés depuis trois mois. Sans ressources, ils ne peuvent plus envoyer d'argent à leurs familles. Le gaz et l'eau sont coupés chez certains d'entre eux. Quelques-uns, ne pouvant plus payer leur hôtel, ont dû dormir dans la rue avant de trouver un soutien de la CGT.

Leur employeur, Wit § Ki, société basée dans l'Oise, est aux abonnés absents. Cette entreprise de charpente métallique est sous-traitante pour le compte du groupe Fayat, associé à Vinci, à qui la municipalité de Bordeaux a confié en partenariat public-privé la construction et l'exploitation du grand stade pour trente ans.

Wit § Ki a été déclarée en liquidation judiciaire après avoir tenté de transférer frauduleusement le contrat de travail initial

de droit français de ses salariés à une filiale espagnole, créée tout exprès pour bénéficier des avantages patronaux liés au statut de travailleur détaché. Ce dernier abus avait été précédé par un chantage permanent au renvoi en Espagne, par des escroqueries sur les heures figurant sur les bulletins de salaire, par l'obligation pour les travailleurs de payer de leur poche leur équipement de sécurité... Et cela pour un salaire horaire officiellement au smic et des

journées commençant à 7 h 30 pour finir à 18 h 30, sans pause ne serait-ce que pour soulager un besoin pressant avant le déjeuner.

Une manifestation de soutien a été organisée par la CGT devant le nouveau stade pour dénoncer cette situation. Malgré le barrage de la langue, cette démonstration de solidarité entre travailleurs de pays différents a été un encouragement pour tous.

Il est inadmissible que Fayat-Vinci, donneurs d'ordre, et derrière eux la ville de Bordeaux, puissent se laver les mains de cette situation en faisant mine d'être surpris par la défaillance du sous-traitant. Ils sont les premiers responsables de cette scandaleuse course à la surexploitation.

Correspondant LO

## Continental - Clairoix : rassemblement le 18 avril à Compiègne

Samedi 18 avril, les ex-salariés de Continental Clairoix doivent se réunir sur la place de l'hôtel de ville à 14 heures, à l'appel du Comité de lutte pour protester contre le comportement de la direction du groupe Continental AG à leur égard. Face à l'arrogance de ces grands groupes capitalistes, un appel à la solidarité et à l'union a été lancé.

Depuis le 5 décembre 2014, dans différents rassemblements massifs, les ex-salariés de Clairoix avaient exigé la fin du harcèlement judiciaire du groupe qui, condamné déjà sept fois pour l'illégalité des licenciements prononcés en France depuis 2009, voulait relancer l'affaire Clairoix devant la Cour de cassation. À l'annonce de leur montée sur l'usine d'Aix-la-Chapelle en Allemagne, la direction du groupe a proposé des discussions en vue d'un accord qui se sont ouvertes le 9 mars à Francfort avec le Comité de lutte. Mais les bases de l'accord envisagé ont été ensuite reniées systématiquement par la direction. Pour finir, elle a fait demander aux salariés, par pure provocation, de rendre une partie de ce qu'elle avait dû leur verser.

En réalité, la direction du groupe a fait semblant de discuter pour gagner du temps. Elle voudrait, aujourd'hui, humilier ses anciens salariés, pour se venger d'avoir dû céder devant leur lutte, mais aussi pour l'exemple.

Continental, groupe multi-milliardaire, a consolidé sa fortune sur le sacrifice de milliers d'emplois depuis 2009. Des dizaines de milliards de plus-value ont été engrangés par la patronne Elisabeth Schaeffler qui a pu acheter Continental sans déboursier un centime. Le PDG, lui, s'est offert 8 millions pour 2014. Ne leur en déplaise, leurs ex-salariés continuent de se faire entendre. Chez Continental comme ailleurs, il faut que les travailleurs fassent front contre ces prédateurs capitalistes.

Correspondant LO



Février 2013, rassemblement à Continental.

## Vichy : des emplois perdus au casino

La municipalité UMP de Vichy a décidé de ne pas renouveler la concession à l'un des deux casinos de la ville, ce qui va entraîner sa fermeture fin 2015. 42 travailleurs vont être licenciés.

Si le maire a été rapide pour décider la fermeture, il n'a rien à dire sur l'avenir des salariés. Ils ne savent pas quand ils vont être licenciés ni ce qui va leur être proposé comme indemnités de licenciement. Mais pour eux, il ne semble pas possible d'être repris dans l'autre casino de la ville appartenant au même groupe, le groupe Partouche

Quoi qu'on puisse penser de l'utilité sociale des

casinos, il reste qu'à Vichy ils emploient de nombreux salariés. Or les plans de licenciement se succèdent dans la région. Il y a un an, c'est la laiterie Candia qui fermait à Saint-Yorre avec 106 licenciements et ce ne sont pas les 20 ou 30 emplois d'un repreneur qui fabriquent du papier WC qui suffisent à faire baisser le nombre de chômeurs.

La bourgeoisie et les élus à son service jouent avec les emplois. Pour que les bénéficiaires soient maintenus, les travailleurs sont toujours perdants jusqu'au moment où ils feront « sauter la banque ».

Correspondant LO

# Groupe Safran : débrayages et grève pour les salaires

Depuis un mois, la contestation sur les salaires dans le groupe Safran continue, en particulier dans plusieurs des usines Snecma de la région parisienne. Dans celle de Villaroche, en Seine-et-Marne, le secteur ouvrier a fait trois jours de grève, bloquant la production.

C'est après s'être vantée de bénéfices record de 2 milliards que la direction de Safran a annoncé en mars une augmentation salariale dérisoire de 0,2 %, encore moins que l'an dernier.

Cela a été ressenti comme une provocation et, depuis mars, les appels de l'intersyndicale aux débrayages et heures syndicales dans les différents centres connaissent des affluences importantes. Le 26 mars, deux rassemblements communs devant le

siège à Paris et Toulouse ont été un succès.

Mercredi 8 avril, l'intersyndicale de la région parisienne appelait à un nouveau rassemblement, cette fois à Villaroche.

Malgré l'opposition de la direction de l'usine, qui avait convoqué vigiles et



Rassemblement régional du 8 avril à la Snecma Villaroche.

policiers, les travailleurs de cinq centres de la région se sont retrouvés dans l'usine, où défilés et prises de parole ont réuni plus d'un millier de participants. De retour dans leurs centres respectifs l'après-midi, tous étaient contents de ce succès.

À Villaroche, cela a décidé une équipe du montage travaillant du soir à ne pas en rester là. Quasiment à l'unanimité, ses 120 ouvriers ont voté la continuation de la grève. Dès 6 heures le lendemain,

une dizaine d'entre eux étaient là pour entraîner l'équipe du Montage du matin, qui se mettait elle aussi en grève. Les salariés de la normale, pour la plupart ingénieurs et techniciens, ont bien accueilli le tract des grévistes intitulé « Pas de pognon, pas de moteurs ! »

Le vendredi 10, un appel intersyndical relayait l'initiative des grévistes et appelait à un débrayage sur tout le centre, encore bien suivi par 300 salariés, auxquels s'ajoutaient ceux qui faisaient grève chez eux.

Le Montage étant encore en grève presque totale, la production a été paralysée trois jours durant.

Alors, même si lundi 13 le travail reprenait à Villaroche, l'ambiance était bonne, de nombreux salariés se préparant à aller au rassemblement du 15 avril appelé par l'intersyndicale, cette fois à l'usine de Corbeil.

La direction n'en a pas fini avec la contestation, le mouvement continue !

Correspondant LO

## À l'usine de Gennevilliers

Entre 150 et 200 travailleurs de la Snecma Gennevilliers participent aux différents débrayages. Mercredi 8 avril, ils ont débrayé plusieurs heures, voire la journée entière. Parmi eux, les 70 qui ont pris les cars pour Villaroche ont été regonflés en se retrouvant dans un rassemblement d'un millier de travailleurs !

Le lendemain, une centaine d'entre eux se sont rassemblés pendant une heure, pour avoir des nouvelles de la grève à

Villaroche. Le mécontentement sur les salaires est toujours là et les pressions de l'encadrement sont mal acceptées. Dans le secteur de la Forge, trois ouvriers ont été convoqués par leur hiérarchie qui leur reprochait une production insuffisante. Aussitôt, vingt camarades ont débrayé pour accompagner le premier d'entre les trois à son entretien. Prudente, la hiérarchie a préféré annuler les deux autres entretiens.

Correspondant LO

## À l'usine de Corbeil

La mobilisation a monté d'un cran à l'usine Snecma de Corbeil. La perspective d'aller au Montage de Villaroche a mobilisé toutes les énergies. Le 8 avril, deux cents grévistes ont pris les cars pour rejoindre tout le monde à Villaroche. Rentrer dans l'usine malgré l'opposition de la direction et y défilé au soleil au coude-à-coude avec les autres, cela a regonflé le moral.

Vendredi 10 avril, dopés par les nouvelles du Montage toujours à l'arrêt, la mobilisation a continué avec un nouveau « vendredi

sans livraison » : prise de parole sur le quai d'expédition, avec trois cents salariés présents, les plus motivés prolongeant l'heure de débrayage en improvisant un cortège dynamique dans les bureaux, le bâtiment D, jusqu'à la célèbre terrasse au 4<sup>e</sup> étage, à la Direction industrielle. Mais là, pas de trace de son responsable, qui était opportunément aux abonnés absents.

L'équipe du soir, accueillie par les grévistes du matin, a été rapidement convaincue et l'agitation a continué tout l'après-midi, gênant encore des

livraisons urgentes.

Beaucoup ne veulent pas en rester là. Les propositions dérisoires d'augmentation de salaire de la direction sont vécues comme une insulte, y compris parmi les embauchés récents, qui ont vite compris et ont participé nombreux aux débrayages, à la grande déception de la direction.

Le nouvel enjeu de la mobilisation était, mercredi 15 avril, ceux de Corbeil recevant à domicile et se préparant à être à la hauteur.

Correspondant LO

# STMicroelectronics (Crolles) : megadividendes et nanoprimes

Depuis deux ans ST, qui produit des semi-conducteurs à usage grand public, diminue la prime d'intéressement, de 25 % l'an dernier et de 43 % cette année, alors que dans le même temps les dividendes aux actionnaires augmentent. Ils représentent cette année l'équivalent de 11 500 dollars (10 850 euros) pour chacun des 45 000 salariés de la société.

C'est ce qui, depuis le mercredi 18 mars, a déclenché la colère des salariés de production de Crolles, dans l'Isère. Leur première revendication est le rétablissement de cette prime et aussi une augmentation de salaire, ainsi que l'embauche des CDD et intérimaires. Des débrayages se sont succédé. Plus de 300 grévistes et des collègues d'une petite unité de

production du site de Grenoble se sont retrouvés lors d'un rassemblement devant l'usine, le 25 mars.

La direction a alors fait fermer les portails d'entrée et de sortie de l'usine, créant une véritable pagaille : des salariés voulant rentrer chez eux se trouvaient bloqués, certains devant prendre en charge leurs enfants, d'autres ayant des rendez-vous à l'extérieur.

Les gardiens, plutôt gênés, expliquaient qu'ils avaient des ordres et ne pouvaient ouvrir. Au portail principal, des représentants de la direction intimaient l'ordre à une huissière de constater que les grévistes bloquaient les portes, ce que celle-ci refusa, car ce n'était pas vrai. Dans le même temps, des cadres de l'entreprise, jouant les gros bras, bloquaient à tout le personnel l'accès à un bâtiment de production, y compris à ceux qui n'étaient pas en grève et voulaient travailler. Des vigiles supplémentaires avaient aussi été dépêchés sur place, attifés d'une tenue noire type paramilitaire. Beaucoup de



Rassemblement devant l'usine de Crolles.

cinéma donc : ST ne lésine pas sur les moyens.

La direction, lors de réunions de « négociation », a fait la sourde oreille mais le moral des salariés est toujours là. Leur dernière action, une manifestation vers la mairie de Crolles, le 7 avril, est là pour le prouver. Et une autre se

prépare pour mardi 14 à Grenoble.

Il y a deux ans, une grève victorieuse avait permis d'obtenir 70 euros d'augmentation. Si la mobilisation perdure et s'étend, ST pourrait avoir, aujourd'hui aussi, à revoir sa copie.

Correspondant LO

# Mory Global : un plan de sauvetage de l'emploi qui met 2 150 salariés au chômage...

**Le transporteur Mory Global a été placé en liquidation judiciaire le 31 mars et ses 2 150 travailleurs se retrouvaient à la rue. Lundi 13 avril les syndicats ont donné leur accord à un PSE (plan de sauvegarde de l'emploi) dont le secrétaire d'État aux Transports, Alain Vidalies s'est félicité, car les conditions seraient équivalentes à celles obtenues par les 2 800 salariés de Mory Ducros licenciés début 2014.**

En moins de deux ans, les patrons de Mory Ducros, en deux vagues de licenciements, ont fermé une entreprise qui se vantait

d'être un des leaders du secteur du transport. Début 2014, 2 800 salariés de Mory Ducros étaient licenciés et le patron proposait de

continuer l'activité sous le nom de Mory Global, avec seulement 2 150 personnes, soit moins de la moitié du total. Pour cela il avait obtenu des aides du gouvernement d'un montant de 17,5 millions d'euros, dont il utilisait immédiatement 7,5 millions pour financer le PSE de Mory Ducros. Et début 2015, sous prétexte de pertes, le même patron se mettait en faillite. Il demandait la liquidation judiciaire, cette fois-là faute de repren-  
neur. La seule proposition

de reprendre 140 salariés ayant été rejetée par le tribunal, l'entreprise fermait définitivement.

Le secrétaire d'État socialiste ose dire que la priorité du gouvernement est « d'agir pour un retour à l'emploi des salariés de Mory Global ». Mais le peu qu'on sait de ce PSE est que les salariés obtiendraient une prime de 2 000 euros en plus des indemnités légales de licenciement, soit un peu plus de 4 millions d'euros pour les 2 150 licenciés et une prime de 625 euros par

année d'ancienneté limitée à vingt-cinq ans d'ancienneté. Ça ne fait bien sûr pas le compte et il est d'autant plus choquant d'entendre le secrétaire d'État annoncer « un dispositif d'accompagnement au retour à l'emploi de haut niveau », quand on sait qu'il consiste en un suivi d'un an seulement. Pour les 5 000 salariés licenciés de Mory Ducros et Mory Global, les ministres socialistes n'ont à proposer que des mots et des miettes.

**Cédric Duval**

## Galerias Lafayette : préserver les salaires, pas les profits

**Les 287 employés des Galeries Lafayette de Béziers et Thiais Belle-Épine, dans le Val-de-Marne, ont appris début avril la fermeture de leur magasin. Ceux de Lille sont également menacés. Et, au siège social à Paris, 90 emplois sont supprimés.**

Pour les travailleurs concernés, cette annonce est une catastrophe. Mais elle pourrait l'être également pour un grand nombre de travailleurs dans les 59 magasins implantés en France. Car pour la famille Moulin, classée par le magazine *Challenges* 25<sup>e</sup> du tableau des plus grandes fortunes de France, cette décision n'est qu'une étape dans le repositionnement du groupe dans le commerce de luxe à l'échelle internationale.

En effet les propriétaires des Galeries Lafayette, qui ont déclaré en 2013 une fortune estimée à 2,5 milliards d'euros, ont annoncé dans le même temps l'ouverture en 2018 d'un

magasin sur les Champs-Élysées, dans des locaux hors de prix précédemment occupés par Virgin. Ils ont également annoncé récemment une montée au capital de Carrefour de 5 à 9%, ce qui fait d'eux le premier actionnaire de l'enseigne, devant les 6% du milliardaire Arnault, patron de LVMH et première fortune de France.

Les propriétaires du groupe Galeries Lafayette ne manquent donc pas de moyens pour acheter et continuer à développer leur puissance financière. Ils ne manquent pas non plus de soutiens de la part du gouvernement qui, avec la loi Macron, va leur permettre d'ouvrir leurs magasins en

zone touristique; celui du boulevard Haussmann à Paris reste ouvert jusqu'à minuit, sept jours sur sept, dimanche compris.

Les travailleurs ont toutes les raisons de ne pas laisser les capitalistes supprimer leur emploi et leur salaire. C'est aux

propriétaires et aux actionnaires qui marchent sur l'or de payer pour les maintenir.

**Philippe Logier**

## Emplois menacés à Béziers

Robert Ménard, maire de Béziers soutenu par le FN, se targue de défendre les employés des Galeries Lafayette de sa ville. Il a même fait placarder une affiche accusant violemment Ginette Moulin, propriétaire du groupe, qui veut fermer le magasin.

Mais, en novembre dernier, la ville avait acheté l'immeuble des Galeries Lafayette pour 2,3 millions d'euros. Ainsi les Galeries se retrouvent locataires, libres de partir du jour au lendemain, les murs étant déjà vendus, le chèque empoché.

Abuser les travailleurs qui risquent leur emploi, tout en subventionnant les capitalistes et en leur laissant les mains libres, quitte à les injurier en passant, c'est un bon résumé de la politique de l'extrême droite.

**P. G.**

## Sans-papiers de Paris 10<sup>e</sup> : victoire pour les coiffeuses

**Le 10 avril, les travailleuses sans papiers d'un salon de coiffure afro de Paris ont obtenu une autorisation provisoire de séjour de quatre mois, première étape avant un permis de séjour de longue durée. Elles étaient en lutte depuis onze mois !**

Dans ce quartier de la gare du Nord, dédié à la coiffure afro, des patrons mafieux recrutent de préférence des femmes seules, sans papiers, originaires de différents pays d'Afrique et d'Asie, qui ne parlent pas la même langue. Ils peuvent du coup imposer des conditions de travail proches de l'esclavage : de 9 h à 23 h sans pause, six jours sur sept, au contact de produits cancérigènes, pour quelques centaines d'euros qui parfois ne sont même pas payées.

Les dix-huit coiffeuses et manucures du salon du 57,



boulevard de Strasbourg se sont mises en grève en mai 2014. Après avoir accepté d'établir des contrats de travail et de remplir le formulaire nécessaire à la régularisation de quatorze d'entre elles, le gérant avait déposé le bilan. Elles ont alors occupé le salon jour et nuit, ne cédant pas face aux menaces de mort et à l'inertie de la préfecture.

La première victoire qu'elles revendiquent est d'avoir su dépasser leurs différences de culture, de langue, de situation personnelle, pour rester solidaires

jusqu'au bout. Il aura fallu dix mois d'occupation, peu à peu répercutés par les médias, des actions publiques et une lettre ouverte à Manuel Valls en janvier dernier, pour qu'enfin la situation se débloque, avec l'obtention d'autorisations provisoires de séjour.

Leur combat continue, pour qu'aboutisse une plainte pour « traite d'êtres humains » déposée en août 2014, afin que les travailleuses des autres salons de ce quartier puissent accéder aussi à leurs droits.

**Camille Lulle**

## PSA Rennes : débrayage réussi

À l'usine PSA de Rennes, le volume de production de voitures n'a jamais été aussi faible, mais les cadences de production n'ont jamais été aussi élevées qu'actuellement.

En effet la direction fait produire les 336 Citroën C5 et Peugeot 508 quotidiennes sur une seule équipe. La cadence, qui était de 47 véhicules par heure en début d'année, est passée dernièrement à 48. La direction dit vouloir la passer à 50 véhicules par heure d'ici à la fin de l'année, pour que l'usine soit compétitive. Tout cela alors que des postes sont supprimés tous les mois sur les lignes de montage et que la direction programme

des jours de chômage pour limiter la production!

Alors, quand la CGT a appelé à débrayer dans le cadre de la journée de mobilisation du 9 avril, ce sont 150 ouvriers qui n'ont pas repris le travail après la pause de 7h30, bloquant totalement l'atelier Montage pendant une heure. Une centaine de travailleurs ont perturbé la production le reste de la journée en faisant grève jusqu'à la fin de poste à 13h.

Ce débrayage réussi exprime le ras-le-bol des cadences infernales, des suppressions de postes et des salaires qui stagnent. Il a redonné le moral et appelle d'autres mobilisations.

**Correspondant LO**

# Téléperformance - Bordeaux : les travailleurs sous pression

Depuis plusieurs mois maintenant, plus de la moitié des 440 salariés du site de Téléperformance de Bordeaux font grève le samedi, pour les salaires mais surtout contre la dégradation des conditions de travail qu'ils subissent dans ce trust richissime. Celui-ci compte 3400 travailleurs en France et engrange 150 millions de dollars de résultat net au niveau mondial.

Depuis un an, la direction a décidé d'utiliser tous les moyens possibles pour mettre encore la pression sur les salariés. Elle veut se donner les moyens de licencier plus facilement et à sa guise, en multipliant les motifs de sanction, au

travers d'outils de pistage et de flicage.

Les caméras sont omniprésentes, même si celles ont été finalement retirées. Mais il y a surtout les enregistrements des appels téléphoniques des employés. Sous prétexte d'améliorer leur travail, la direction utilise ces enregistrements pour exercer des pressions. Elle organise également pour cela des « cercles qualité » qui réunissent une dizaine de salariés pour écouter un appel prétendument pris au hasard. Mais c'est bien la hiérarchie qui choisit l'appel, qui est écouté et critiqué en groupe. Les fautes sont listées et elles sont remontées au salarié

concerné, avec l'obligation d'améliorer ses futurs appels sous peine de sanction. En revanche, si l'appel est jugé excellent, il est pris comme référence et ceux qui l'ont écouté sont priés de faire de même, là aussi sous peine de sanction. Les travailleurs sont aussi utilisés tour à tour pour critiquer les autres ou bien pour être les victimes de ces critiques.

Autre outil à double tranchant, le classement des résultats permet de créer des divisions. Les plus « mauvais » salariés seront poussés à la faute pour être licenciés.

Plus grave encore, les entretiens téléphoniques de chacun pourront bientôt



Lors d'une manifestation en 2010.

être analysés par un robot informatique pour y déterminer les failles, par utilisation de mots clés ou d'attitudes détectées automatiquement. Le prétexte est toujours d'améliorer la qualité de l'appel. Mais cela ouvrira la voie au licenciement dans le cas de certaines fautes. Et ce sera une menace pesant sur tout le monde, y compris les responsables d'équipe, à qui on reprochera les fautes

qui sont inévitables au bout d'heures et d'heures de travail continu au téléphone.

Cette pression sur les salariés vise en particulier à faire partir les anciens et à assurer une rotation du personnel, permettant d'embaucher des jeunes que la direction pense plus exploitables et malléables. Les grévistes du samedi lui montrent ce qu'ils pensent de ces méthodes de négrier.

**Correspondant LO**

## Centre d'appels d'Évry (Essonne) : en grève pour les salaires et la dignité

Depuis le 16 mars, les salariées du centre d'appels médical Appel 24 & Sérénité 24 sont en grève. Dans cette plate-forme téléphonique, les quinze salariées se sont mises en grève contre le patron qui multiplie les pressions et les intimidations quotidiennes. Insultes, harcèlement, flicage permanent, salaires au rabais, heures supplémentaires non

payées baptisées « heures solidarité », turn over des travailleuses précaires, dont la plupart sont jeunes : telle est la réalité dans cette sale boîte.

La grève a commencé le 16 mars : une nouvelle insulte, et la grève est partie. Onze des quinze salariées du centre sont toujours en grève et ne sont pas près de lâcher le morceau. Avec l'aide de

militants locaux de la CGT, les grévistes ont multiplié les actions, diffusions de tracts aux salariés, à la population, rassemblement devant l'immeuble de la direction, allant jusqu'à former un petit cortège dynamique à la manifestation contre l'austérité du 9 avril.

Les grévistes revendiquent 120 euros d'augmentation mensuelle, un

treizième mois et une salle pour la pause déjeuner, car elles ne veulent plus manger dans l'escalier et dans le froid.

Regonflées après la manifestation parisienne, les grévistes d'Appel 24 sont allées le soir même au conseil municipal d'Évry, où le maire, condescendant, les a recommandées... aux services sociaux de la mairie,

pour s'en remettre à une médiation du préfet ! Pendant ce temps, le patron embauchait cinq non-grévistes pour faire le travail. Cela n'entache pas le moral des travailleuses en grève qui, dès le lendemain, continuaient le mouvement, bien déterminées à faire craquer le patron.

**Correspondant LO**

## QUI SOMMES-NOUS ?

### Lutte Ouvrière

**Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste**

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12 000 exemplaires. Impression: Rotos-Presses Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Gargan. - Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal avril 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone: 01 48 10 86 20 - Télécopie: 01 48 10 86 26

### Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de: Association de financement du parti Lutte Ouvrière, en les envoyant à l'adresse

suivante: Lutte Ouvrière, BP 233, 75865 Paris Cedex 18.

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 € par an, donnent droit à une réduction d'impôt par la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 € donnera droit à une réduction d'impôt de 200 €, à

condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 € par an. Tout don supérieur à 150 € doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.



### Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à  Lutte Ouvrière  Lutte de classe  
 Nom ..... Prénom .....  
 Adresse .....  
 Code Postal ..... Ville .....

Ci-joint la somme de :  
 Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris  
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

*Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.*

### Sur internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### Vidéos

[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)  
**Pour les malvoyants**  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

# 23, 24 et 25 mai à Presles (Val-d'Oise): la Fête de Lutte Ouvrière

La Fête de Lutte Ouvrière se tiendra les 23, 24 et 25 mai prochains dans le parc boisé du Château de Bellevue à Presles. C'est une fête populaire, placée sous le signe de la fraternité, de l'internationalisme et des idées communistes. Ce seront trois jours passés dans une fête où le débat, la discussion, l'échange tiendront toute leur place. On pourra y rencontrer des militants d'autres entreprises, d'autres villes, mais aussi des militants d'autres pays partageant les mêmes préoccupations et les mêmes idéaux de combat et de solidarité entre les travailleurs. On pourra aussi, durant trois jours, assister à des conférences où artistes, écrivains et scientifiques présenteront leurs travaux et leurs livres, et débattront de leurs idées. La fête, ce sont aussi trois jours de musique, de films, de jeux, de détente entre camarades, entre amis ou en famille. Le parc de Presles est un cadre agréable, où on pourra se promener, se régaler dans les stands de toutes les cuisines du monde, ou chanter et danser au bal de nuit du dimanche soir. Trois jours ne seront pas suffisants pour tout voir, et pour participer à tout. Ceux qui viennent depuis des années le savent: il ne faut pas manquer ce grand rassemblement populaire et fraternel. Ceux qui viendront pour la première fois ne le regretteront pas! Et dès maintenant, bienvenue à tous.

[fete.lutte-ouvriere.org](http://fete.lutte-ouvriere.org)



Meeting avec  
Nathalie  
Arthaud  
à 15 heures  
dimanche  
et lundi

## Cartes d'entrée et bons d'achat à prix réduit

Les cartes d'entrée, valables trois jours, sont disponibles. La carte est vendue 15 euros, et 20 euros si vous la prenez à l'entrée. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Des bons d'achat – d'un pouvoir d'achat de cinq euros, mais vendus quatre euros avant la Fête – sont également disponibles. Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat, soit auprès de nos camarades, soit en écrivant à: **Lutte Ouvrière BP 233 – 75865 Paris Cedex 18**

Indiquez dans votre courrier le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, en joignant un chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière, sans omettre d'indiquer l'adresse d'expédition et un numéro de téléphone. Envoi franco.

## Pour venir à la Fête

**Le train:** 38 minutes depuis la gare du Nord jusqu'à la gare de Presles-Courcelles, puis trajet à pied de 900 mètres pour rejoindre la Fête. Le pass Navigo, dézonné pendant les trois jours de la Pentecôte, permet de se rendre à la Fête **gratuitement**. Sinon, le prix de l'aller plein tarif est de 5,80 €.

**Les autocars gratuits:** navette entre la sortie du métro Saint-Denis-Université (terminus de la ligne 13) et l'entrée de la Fête. Départ toutes les 20 minutes environ aux mêmes horaires que la Fête. Retour assuré.

**La voiture,** attention! Presles est un petit village, et le stationnement y est très difficile.

À partir de nombreuses villes de toutes les régions, des départs collectifs en car ou en train sont organisés. Renseignez-vous auprès de nos camarades locaux, ou en consultant les pages régionales du site de Lutte Ouvrière.

## Débats au Chapiteau Karl Marx

**Henriette Asséo**, auteure de *Les Tsiganes, une destinée européenne* - **Dr Alain Carré**, vice-président de l'association Santé et médecine du travail - **Marie-Laure Dufresne-Castets** (avocate) et **Pascal Moussy** (juriste du travail) sur les reculs continus dans le droit du travail - **Nathalie Ferré**, avocate de sans-papiers - **Désirée** et **Alain Frappier** avec leur bande dessinée *Le choix (d'avoir un enfant ou pas)* - **Daniel Kupferstein** réalisateur de *Les balles du 14 juillet 1953* et **Maurice Rajsfus**, auteur du livre *1953, un 14 juillet sanglant* - **Pierre Lemaitre**, auteur du roman prix Goncourt 2013 *Au revoir là-haut* - **Mireille Le Van Ho**, auteure de *Des Vietnamiens dans la grande guerre - 50 000 recrues dans les usines françaises* - **Judith Magre**, comédienne: lecture - **Marie-Cécile Plâ**, auteure d'un livre de témoignages: *Les papiers, le combat de la dignité* - **Marc Peschanski**: l'industrie pharmaceutique, entre pénurie organisée et explosion du prix des médicaments - **Annie Thébaud-Mony**, auteur de *La Science asservie*.

## Les artistes au Grand Podium

**ARCHIMÈDE**, rock français

**LES BLÉROTS DE R.A.V.E.L** « Happy End Tour », chansons françaises, voyages manouches, ambiance funky et blues

**ROOTS INTENTION CREW (R.I.C.)**, show détonant et festif, couleurs rock, salsa, hip-hop, flamenco

**NATALIA DOCO**, jeune chanteuse argentine, chante en anglais et en espagnol

**EL GATO NEGRO**, latino festif, rythmes cubains

Compagnie **JOLIE MÔME**, « Paroles de mutins », chansons contestataires théâtralisées

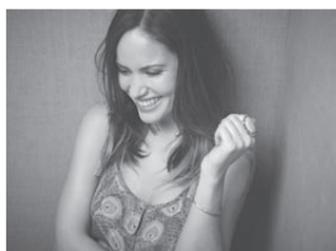
**STEPHANE RICHEZ**, chanson française

**MARTYMUSICSHOW**, musique festive indépendante

**PAUL EXPLOIT**, chansons de gouttière, poésie urbaine



El gato Negro



Natalia Doco

## Les miniconférences de la Cité des Sciences

Le vol des avions s'inspire-t-il de celui des oiseaux? - Féminin-masculin quel genre de différences? - Le plastique, c'est fantastique - La géothermie est-elle une ressource d'énergie renouvelable? - Le séquençage du génome: science-fiction ou réalité? - La chimie des origines de la vie: entre terre et mer, entre Terre et Mars - Dessiner en perspective... avec les maths? - Du chou-fleur à la côte bretonne, les fractales - Des ondes pour sonder, voir et soigner - Comment les ordinateurs comptent-ils? - Magnétisme: la science face aux charlatans - La loi des grands nombres est dure, mais c'est la loi

## Parcours d'arbre en arbre

Parcours aérien homologué pour se faire peur en toute sécurité. Sous la surveillance de moniteurs diplômés. Tyroliennes, ponts de singe, échelles. Émotions garanties. Accessible sous conditions d'âge (13 ans minimum) et de taille (1,50 m), Tarif: 4 euros.

## La Cité des Arts

Décortiquer un violon, pour saisir ses secrets. Écouter une chorale, pour apprécier et comprendre le chant collectif. Assister à des concerts commentés. Créer une tête d'homme avec de la terre en 5 minutes. Danser et apprendre une chorégraphie... Animations, ateliers de réalisation et discussions vous attendent.

## Le Carrousel de la connaissance: «à la conquête de l'espace»

En novembre dernier, à plus de 500 millions de kilomètres de notre Terre, après un voyage de dix ans, la sonde spatiale Rosetta larguait un petit robot, Philae, sur une comète d'à peine 5 kilomètres de long, pour en étudier la composition et l'histoire.

Des premiers astronomes et de leurs cartes du ciel, aux sondes qui aujourd'hui explorent l'univers, le Carrousel de la connaissance entraîne les visiteurs derrière les exploits des découvreurs «à la conquête de l'Espace», pour un voyage audiovisuel de 45 minutes.